

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin intérieur n°4

1986

LE MOT DU PRESIDENT

Des difficultés nombreuses ne permettaient pas de mettre plus tôt ce bulletin dans la main de nos adhérents. Qu'ils veuillent bien nous en excuser. Qu'ils comprennent aussi que pour réduire les frais de confection, les concours de bonnes volontés et la fabrication artisanale s'imposent en l'occurrence. Une fois encore, je dois remercier J-L. Flouest, notre vice-président et le proviseur du lycée Saint-Exupéry de Saint-Dizier pour leur aide irremplaçable. Merci aussi à toutes les personnes et à tous les services qui assurent la diffusion du Bulletin.

Une telle synthèse même modeste, exige bien du travail. Elle nous paraît indispensable, tant qu'une publication officielle ne donnera pas annuellement et dans les délais raisonnables, les résultats des investigations de l'année en cours, classés par séquences chronologiques bien entendu et suivant le modèle proposé par l'ANNUAIRE SUISSE DE LA SOCIETE SUISSE DE PREHISTOIRE.

Ces précisions fournies, nous nous réjouissons ensemble de la santé de notre association qui manifeste sa vitalité par l'organisation d'un colloque. Celui de 1986 nous amenait à étudier l'Age du Fer dans les Alpes françaises, ces dernières étant replacées dans le contexte européen le plus large. Comme à l'ordinaire, l'organisation était satisfaisante, grâce à l'activité des personnalités locales qui travaillèrent en étroite liaison avec les Directions d'Antiquités et le Musée Savoisien. Nous reviendrons largement sur cette manifestation lors de la publication des Actes, vraisemblablement dans la "Revue de la Narbonnaise". En attendant, nous rappelons à nos collègues que les Actes des Colloques de Chalon-Sur-Saône (R.A.E./C.N.R.S.) et Angoulême (Aquitania) sont parus. Nous les invitons cordialement à se procurer ces sommes irremplaçables et à en favoriser la promotion commerciale autour d'eux sans oublier les catalogues d'exposition. La liste déjà longue de telles publications annuelles prouve à l'étranger que les recherches sur l'Age du Fer dans la France non méditerranéenne connaissent un beau développement depuis une dizaine d'années.

Donc, l'AFEAF ne saurait s'arrêter en si bon chemin ! C'est pourquoi je regrette un peu de ne point voir progresser les projets esquissés en 1985. Il importerait de mettre en chantier le volume sur l'Age du Fer dans le Nord-Est de la France, ouvrage collectif qui établirait un état de la recherche dans un vaste ensemble géographique bien caractérisé. Quant au travail typologique réclamé par d'aucuns, je souhaite qu'un premier bilan sur ce travail soit établi fin 1986. Reste l'enquête sur les enceintes qui ne me paraît guère progresser ? Pourtant, une prospérité actuelle de l'édition archéologique offre à nos recherches des possibilités, plus grandes que jadis, de publications.

Pour terminer, je tiens à vous signaler que le Colloque 1987 se tiendra en Lorraine, à Sarreguemines en liaison étroite avec les chercheurs de Sarre, Allemagne et Luxembourg. Pour ne point interférer avec d'autres réunions, il aura lieu durant le week-end du 1er mai. Comme à l'ordinaire, vous serez informés assez tôt du déroulement des opérations. Pour 1989, après une traversée de la France, nous tiendrons nos assises à Quimper, dans cette Bretagne vieille terre de tradition celtique.

Et maintenant au travail, en souhaitant à tous beaucoup de succès dans leurs recherches.

J-P. MILLOTTE

UNE SOURCE PEU CONNUE DE L'ARCHEOLOGIE PROTOHISTORIQUE :

LES ARCHIVES HISTORIQUES DES ARMEES

Plus aucun projet de recherche interdisciplinaire ne devrait trouver sa concrétisation hors du vieux "P.P.B.C." (Plan - Programme - Budget - Contrôle) des théoriciens de la planification économique des années 60 !

Laissant le lecteur méditer sur cette démarche de plus en plus appliquée à la recherche archéologique, l'auteur de cette note s'est fixé pour but de renseigner tous ceux et celles qui, aux deux extrémités du processus, chercheraient un complément d'information à partir des documents d'archives. Parmi celles-ci, les Archives militaires constituent un fond très riche, sinon inconnu, du moins inemployé ou mal utilisé. Les Archives historiques de l'Armée de Terre en particulier, peuvent intéresser à divers titres, les archéologues. Le Service Historique de l'Armée de Terre met, en effet, à la disposition des chercheurs (fig.1) :

- un service d'accueil (présentation obligatoire lors d'une première consultation),
- deux salles de communication d'archives,
- une salle de lecture des bibliothèques.

1) Les bibliothèques (Tour du Roi, dans le Pavillon du Roi)

Consulter le catalogue de la bibliothèque de la section technique de l'Artillerie,
qui comprend 3 volumes :

- . 1^o vol., A - Sciences, Arts et Histoire militaire
 - A.I. - Art de la guerre. - C, Reconnaissances.
 - A.II. - Artillerie - G, Service de l'Artillerie dans les places, sur les côtes, en campagne. Ponts militaires.
 - A.III. - Génie - A, Histoire du génie et de la fortification. Défense des frontières et des capitales. - B, Traités de fortification passagère, permanente et souterraine. - C, Attaque et défense des places. Relation des sièges. Plans des places fortes.
 - A.IV. - Infanterie. - B, Tactique, exercices, manoeuvres.
 - A.V. - Cavalerie. - A, Tactique, manuels.
 - A.VIII. - Histoire Militaire.- G, Dictionnaires des sièges et batailles.
- . 2^o vol., B - Sciences et Arts.
 - B.V. - Beaux-arts. - C, Archéologie, numismatique - Monuments, Musées.
 - B.VII. - Recueils encyclopédiques, mélanges.

- A, Expositions, découvertes.- B, Mémoires des Académies et autres sociétés savantes, Encyclopédies. Dictionnaires.

3° vol., C - Histoire, géographie, littérature.

C.I. - Histoire ancienne et moderne. - A, Histoire Universelle Ancienne. Dictionnaires. Chronologie (2).

C.II. - Géographie et voyages. - A, Géographie physique ancienne et moderne. Dictionnaires. - B. Europe.

C.III. - Sciences morales et politiques. - C, Statistiques.

C.V. - Mélanges. - A, Journaux, revues... d'art et de sciences...
- B, Almanachs, annuaires, répertoires, mélanges.

2) Les archives

2-1) Archives principales (Pavillon des armes) Signalons deux sources d'investigation:

- TUETÉY (Louis). - Archives de la Guerre. - Dans "Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France". - Paris, Plon, 3 tomes, 1912 - 1915 - 1920 - 503 - 530 - 608 P. Table alphabétique détaillée dans T.3, p. 219-600 (3).

- Collection de cartes topographiques et géographiques. Fichier de 33 classeurs classement chronologique et géographique. Pour la France seule :

1.2. - Cartes antérieures à Louis XIV, et Louis XIV (1643-1715)

3. - Louis XV (1715-1774)

4. - Louis XVI (1775-1789)

4.4.5 bis. - 1° République - Consulat (1790-1802)

6. - 1° Empire (1803-1815)

7. - 1° et 2° Restaurations - II° République (1818-1851)

7.8.8. bis - Second Empire (1852-1870)

15. - France. Divisions anciennes

16 à 18. - France

Les cartes des chasses royales sont d'une consultation très profitable .

2.2. - Archives du Génie (bâtiment annexe, au centre de la première cour). Fonds très riche accessible par :

- LACROCQ (N.) et SALAT (N.). - Guide des Archives du Génie. - Vincennes, 1981.

- art. 4 - Frontières de la France (Reconnaisances).

- art. 5 - Communicatins de terre et d'eau. Désèchements.

- art. 8 - Places françaises et places abandonnées.

- art. 14 - Places étrangères.
- art. 15 - Histoire militaire, campagnes et sièges.

Que peut-on espérer tirer de la consultation de ces archives et quelles sont les modalités pratiques de cette consultation ?

Tous les documents inventoriés contiennent des informations précises et détaillées concernant un passé historique lointain, lui-même reflet de périodes plus anciennes (mémoires relatant des découvertes archéologiques, abondante iconographie). Une recherche patiente et ordonnée permet de confirmer ou infirmer certaines hypothèses relatives à l'habitat fortifié, aux structures funéraires, aux voies de communication (4), aux "Viereckschanzen", etc. Certaines cartes font d'autre part mention de structures protohistoriques qui sont absentes des éditions suivantes, ce qui permet de fixer la fourchette chronologique dans laquelle elles ont été soit détruites totalement, soit simplement nivelées. Inversement, ces mêmes cartes font apparaître des structures qui ne sont pas portées sur les plus anciennes, ce qui exclut du même coup leur origine "antique" (5) et doit inciter à beaucoup de circonspection et de modestie lors des inventaires. Enfin, de nombreux plans de places-fortes donnent l'état des lieux avant travaux (6).

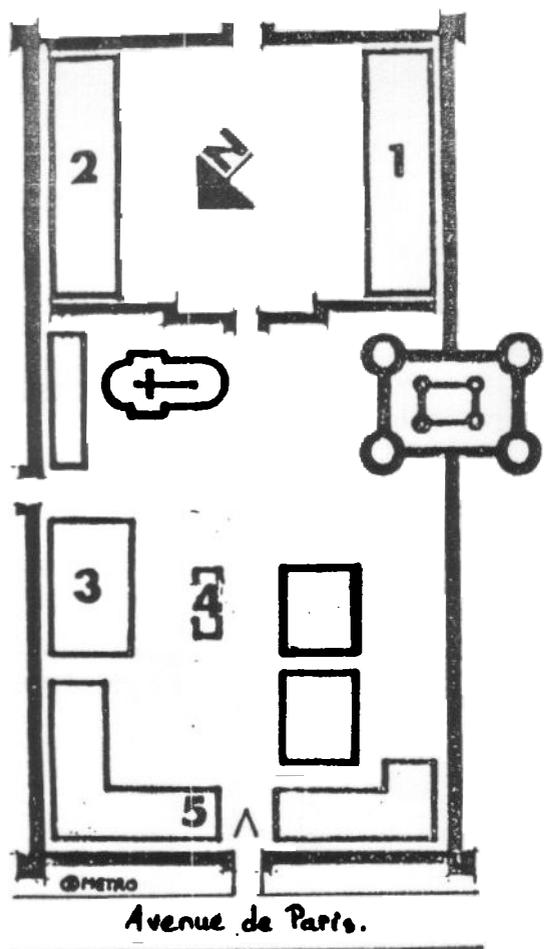
Les règles de communication des archives au public sont celles que prescrit la loi sur les archives du 3 janvier 1979 et ses décrets d'application. Les textes d'archives peuvent être photocopiés dans les salles de communication, moyennant un paiement dont le tarif est fixé par instruction ministérielle. En revanche, les documents iconographiques ne peuvent être photocopiés, mais leur reproduction photographique est autorisée moyennant l'acquittement d'un droit.

Des recherches complémentaires peuvent ensuite être entreprises au Service Historique de l'Armée de l'Air (S.H.A.A.), qui possède une riche photothèque de vues aériennes de nombreuses régions françaises, et au service Historique de la Marine (S.H.A.M.) pour tout ce qui concerne les côtes et les ports. Ces deux services sont, comme celui de l'Armée de Terre, situés dans l'enceinte du Vieux Fort de Vincennes, et ouverts au public suivant des conditions sensiblement identiques.

Alain DEYBER

(1) Adresse - Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.)
Château de Vincennes
94304 VINCENNES CEDEX

CHATEAU DE VINCENNES



1. PAVILLON DU ROI: Service Historique de L'Armée de TERRE .
Rez de Chaussée . Bibliothèque . Salle de lecture . . .

2. PAVILLON DE LA REINE. Service Historique de la MARINE

3. PAVILLON DES ARMES: Salle de communication des Archives historique de l'Armée de Terre

4. Archives du Génie

5. Service Historique de l'Armée de l'AIR

Salle des périodiques du service historique de l'Armée de Terre

Tel - depuis Paris, 43.74.11.55.
depuis Province (16) 1.43.74.11.55.
puis demander, dans les deux cas, le poste 34.73.

Métra - "Château de Vincennes" - R.E.R. "Vincennes".

(2) - Sous cette rubrique, on trouve, par exemple, sous la référence C. la - 87 : Napoléon III et Stoffel. Histoire de Jules César - 2 vol. Texte + 3 atlas. - 1865 (fouilles d'Oppida et champs de bataille Césariens en Gaule).

(3) Recueil plus connu sous le nom de Mémoires et Reconnaissances (M.R.).

(4) Les gués des principaux

"Mémoires et Reconnaissances", donnée qu'on ne saurait plus trouver dans les cartes modernes de l'I.G.N. C'est un point qu'il convient de souligner pour la prospection en sablières ou en gravières.

(5) Cas de nombreuses enceintes quadrangulaires, qui ne sont que des fortifications passagères, des redoutes, sans compter les structures agraires de caractère purement civil (jardins, garennes, clos etc...). Leur édification à postériori sur un site protohistorique, peut-être grave source d'erreur pour un chercheur qui ne vérifierait pas son renseignement.

(6) Lorsqu'on possède les noms et prénoms des officiers ou des ingénieurs géographes qui ont été investis d'une mission de reconnaissance, de cartographie, de topographie (cas du Mont Beuvray), ou qui ont été chargés de la réalisation de travaux de Génie militaire en un point donné ou dans une zone, il est vivement conseillé de consulter non seulement leur dossier (classement particulier suivant époque et grade), mais encore la correspondance de la période considérée (séries particulières suivant thèmes). Certains personnages ont également laissé des fonds privés qui sont tout aussi dignes d'intérêt pour la recherche.

RECHERCHES SUR LES "NOYAUX CALCINES" DU REMPART INTERNE
DE LA CITE D'AFFRIQUE,
HALSTATT FINAL, à Messein (54)

Dans une première partie, JPL rappelle (3) la localisation, le plan et les principales caractéristiques du site, puis commente la coupe du rempart. Ceci lui permet de reposer les termes de la controverse sur la genèse des dits "noyaux calcinés":

- matériel géologique importé (tuf calcaireux = travertin) ;
- matériel accidentel (incendie d'un mur à poutrage interne) ;
- matériel artificiel, élaboré in situ ou non (fabrication de chaux).

Les structures observées éliminent l'hypothèse du poutrage interne incendié: tous les résidus charbonneux sont à la base des noyaux, entre les noyaux et un niveau de terre brûlée, cf. une sole.

Dans une seconde partie, AP présente, à l'aide de diapositives macro. et micro., les principaux arguments qui font affirmer que les "noyaux" de la Cité d'Affrique sont le résultat de la cuisson volontaire d'un mélange calcaireux avec formation de chaux, ciment, galets vitrifiés et produits de fusion. Les associations et structures montrent que ces matériaux ont été fabriqués ensemble, c'est-à-dire à partir d'un mélange volontaire de matériaux locaux mais certains importés de plus de 1 km. Les critères pétrographiques impliquent des températures de 900° ou plus, température compatible avec le fonctionnement d'un "four à chaux" à bois. D'autre part, une vue montre que les phénomènes d'altération (dissolution/précipitation de carbonates), surtout dans la partie superficielle du noyau, provoquent des figures évoquant des tufs calcaireux, d'où des confusions si l'on n'a pas accès aux parties non altérées.

Lors de la discussion AP apporte quelques compléments. Des diffractogrammes RX sur des échantillons prélevés selon une coupe verticale dans le noyau ont certes montré des pics d'argiles à 14 Å dans les échantillons supérieurs mais il ne faut pas voir là l'indice d'un gradient de température car il s'agit plus vraisemblablement d'argiles introduites (lessivage) lors des altérations ; en effet du matériel fondu est

observable dans cette partie supérieure. Une mesure C14 a montré que le C "géologique" du calcaire a été remplacé par du C "récent". JPL confirme que les niveaux archéologiques viennent buter sur les structures du rempart.

En conclusion, même s'il n'a pas été observée une utilisation comme liant entre blocs (maçonnerie), il y a là une manifestation d'une certaine maîtrise de la technique de la chaux et du ciment.

**J-P. LAGADEC (1) et
A. PLOQUIN (2)**

(1) J-P. LAGADEC : Cercle d'Etudes Locales, 54710 Ludres.

(2) A. Ploquin : CRPG-CNRS, BP 20, 54501 Vandoeuvre-lès-Nancy.

(3) Bulletin de l'AFEAF n°3, 1985 (p. 21 à 24).

LA TOMBE A CHAR DE KERLING-LES-SIERCK "NEUWIESE" (Moselle)

Quelques précisions

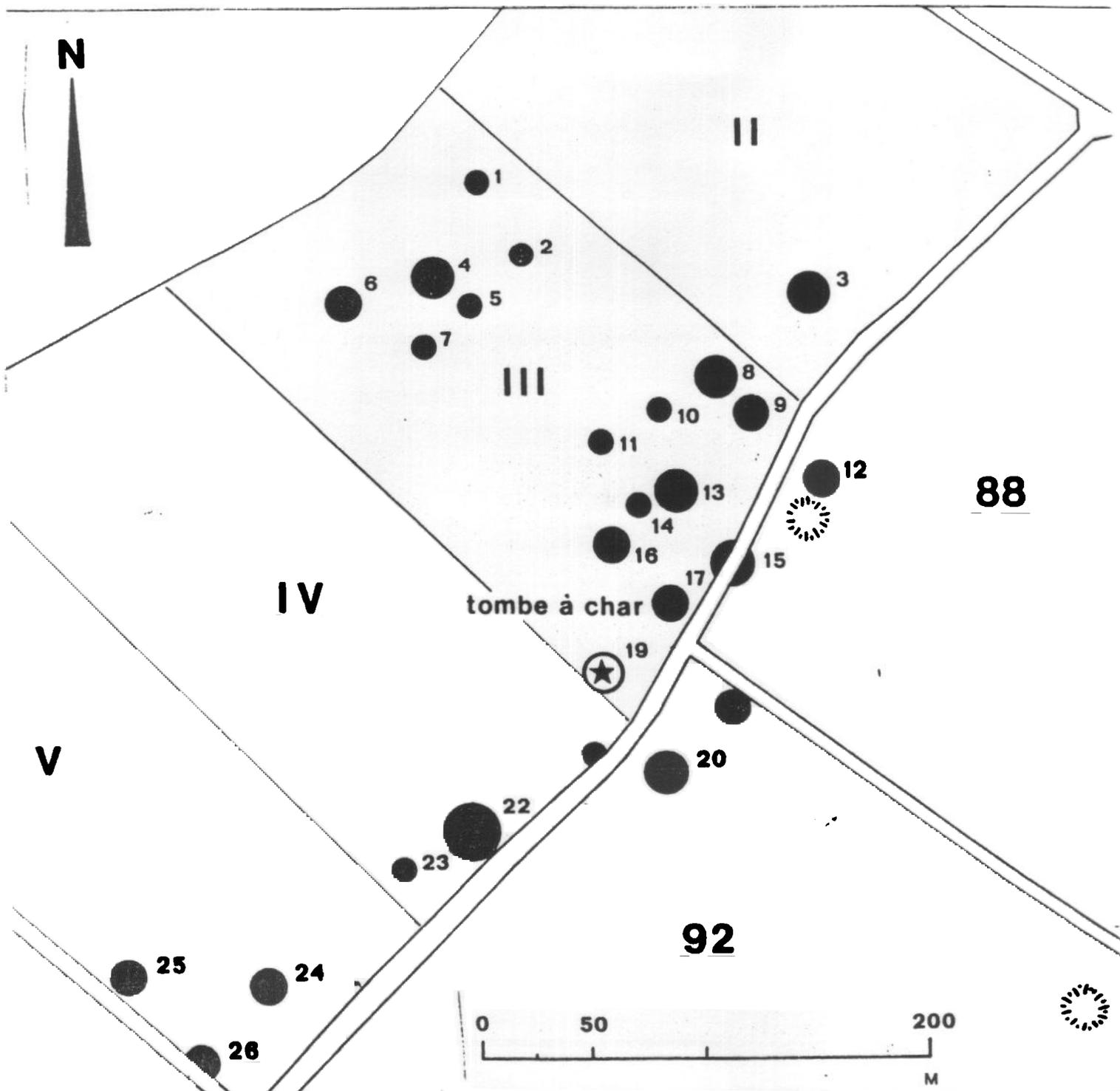
le dépouillement de la documentation régionale pour l'établissement de la carte archéologique de la Lorraine a permis d'apporter un ensemble d'informations complémentaires, en cours d'exploitation, sur la tombe à char probablement la Tène Ancienne de la nécropole de KEPLING-LES-SIERCK "Neuwiese" (Moselle). Elle appartenait à un ensemble de 26 tertres funéraires dont 5 ont été ouverts en 1934 par E. DELORT (T 3,6,9, et 14). Les comptes-rendus de fouilles n'ont pas été publiés.

Le tumulus 19, fouillé en 1934, présentait une masse en terre d'environ 13 m. de diamètre sur 1,20 m. de hauteur conservée. Celle-ci recouvrait une aire centrale d'apports de cendres de 6 à 8 m. de diamètre et 1 m. environ de puissance. C'est dans cette couche cendreuse qu'ont été découverts quatre bandages de roues en fer, placés verticalement, et accompagnés de huit éléments, également en fer, correspondant aux quatre boîtes de moyeu. Il n'est pas possible de déterminer si cet ensemble avait été déposé ou non à l'intérieur d'une fosse, ce qui reste envisageable étant donné l'épaisseur de la couche cendreuse et la découverte des bandages de roue à une profondeur de 1,30 m. L'écrasement en place du matériel métallique paraît bien indiquer, d'autre part, l'éventualité d'une chambre funéraire en matériaux périssables, non observée à la fouille. Il n'est pas fait mention explicitement de sépulture en connexion avec

les éléments de char, mais il est possible qu'une éventuelle inhumation soit passée inaperçue à la fouille en raison d'une dissolution des vestiges osseux dans un sédiment acide.

Les dimensions des éléments de char s'intègrent bien dans les modules observés pour la Tène Ancienne : diamètre des roues : 0,80 m., largeur des bandages cloués sur la jante : 3 cm. environ, diamètre des boîtes de moyeu : 14 cm. environ. L'écartement des deux paires de roues était de 0,80 m. et la distance entre l'emplacement des deux essieux estimable à 1,15 m. Le matériel de la fouille du tumulus 19 a été déposé en 1935 au Musée de Thionville (Moselle) mais a disparu vers 1939.

Laurent OLIVIER



BIBLIOGRAPHIE :

A. HAFFNER (1983) : Les tombes à char celtiques du Rhin Moyen dans : les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien. Actes du V^o colloque AFEAF de Senlis, Revue Archéologique de Picardie, 1, p. 238-253, fig. 5.

J-P. MILLOTTE (1965) : Carte archéologique de la Lorraine. Les Ages du Bronze et du Fer, PARIS, P. 89, pl. XXV, 1.

Légende de la figure :

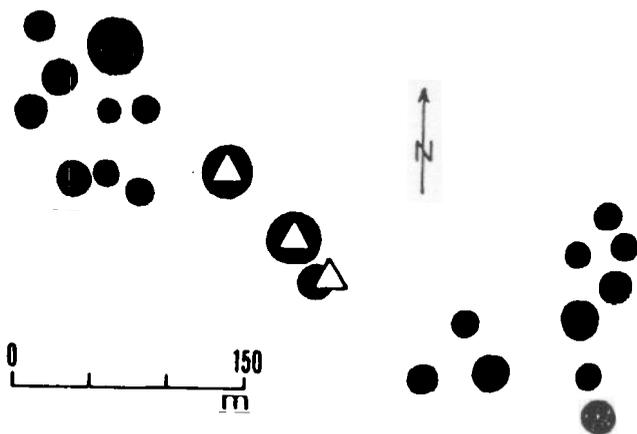
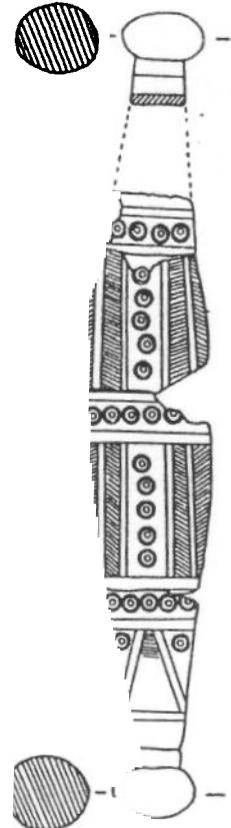
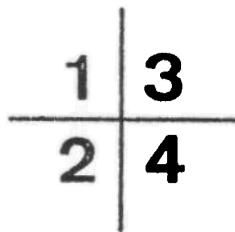
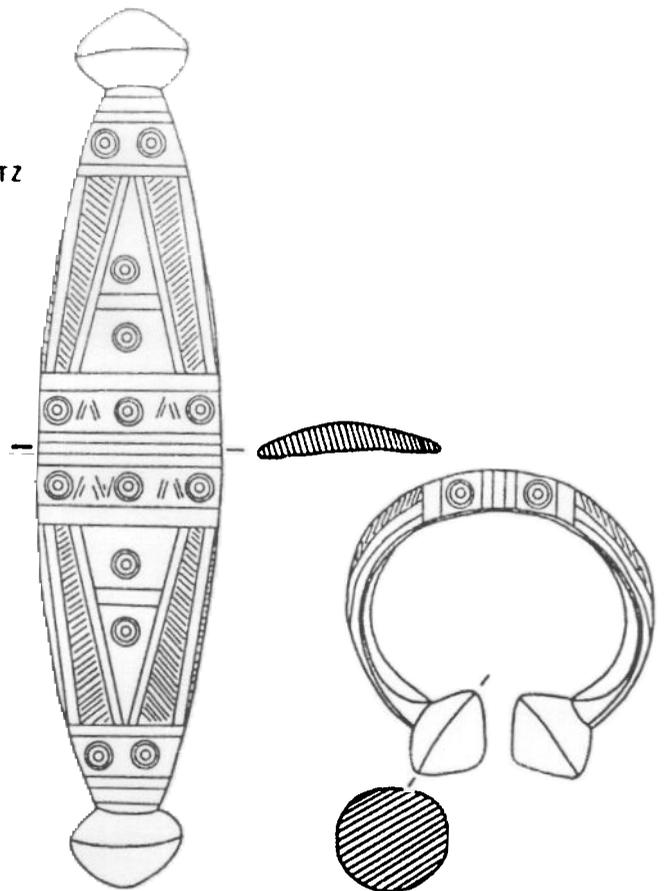
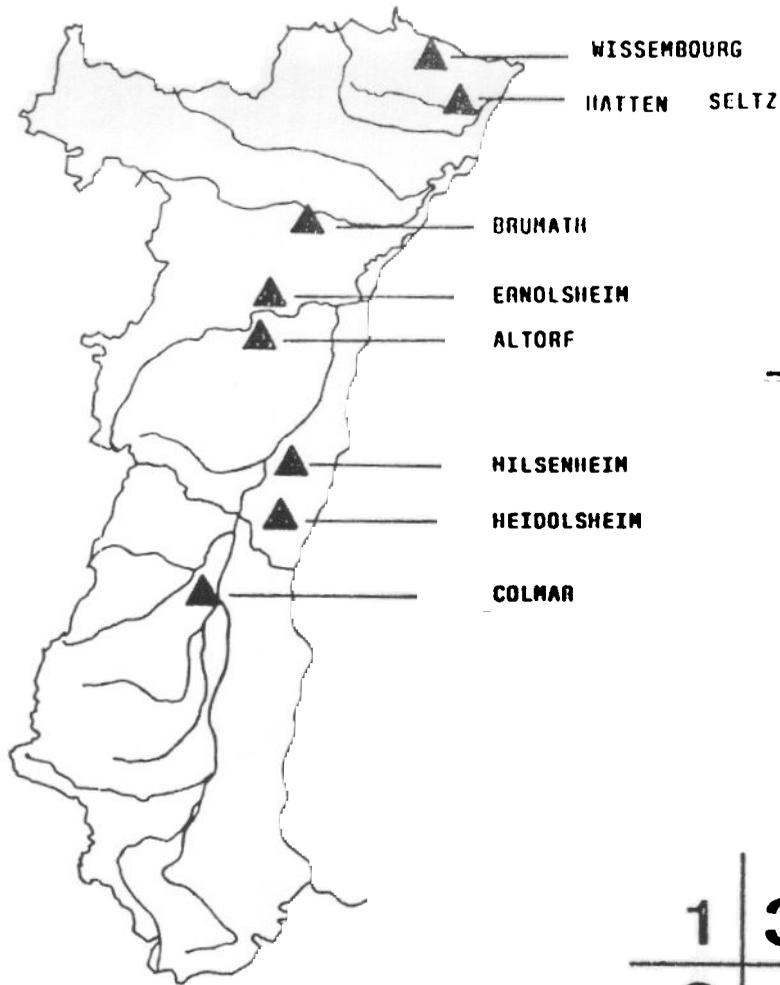
La tombe à char du tumulus 19 dans la nécropole de KERLING-LES-SIERCK "Neuwiese" (Moselle).

RECHERCHE EN COURS : LES STELES FUNERAIRES EN PIERREA L'AGE DU FER EN ALSACE

Le but de notre étude est d'effectuer un point des connaissances sur un sujet où la bibliographie est à la fois ancienne et extrêmement dispersée, et devrait déboucher l'année prochaine sur un article de synthèse. Un recensement systématique, tout d'abord, nous a permis de dénombrer 10 exemplaires sur 8 sites (cf. carte 1), la plupart dans le département du Bas-Rhin. Partant de là, nous nous sommes attachés :

- à définir différents types de stèles, ainsi que leur position dans les tertres funéraires ;
- à rechercher le matériel trouvé en association, afin d'obtenir des indications chronologiques et, éventuellement, sociales;
- à retrouver la provenance de la pierre ayant servi à fabriquer les stèles.

D'ores et déjà, les résultats obtenus sont importants, notamment en ce qui concerne la nécropole d'Ernolsheim-sur-Bruche, signalée dès 1913 par R. FORRER. Sur ce dernier site, en effet, une prospection effectuée à l'automne 1985, nous a permis de découvrir, à la suite de l'aménagement d'un chemin rural ayant remanié en partie un tumulus, une stèle en poudingue qui vient s'ajouter aux deux autres précédemment connues sur le site. Le fait le plus intéressant paraît cependant être que ces trois stèles sont localisées sur un groupe de 3 tumulus qui semblent situés à peu près au centre de la nécropole, dont deux sont de grandes dimensions. Une cartographie précise (destinée à remplacer le plan très schématique de FORRER, cf. fig. 2) est actuellement en cours. Notons enfin que le matériel trouvé anciennement sur la nécropole est constitué uniquement de bracelets en bronze massif, à corps large et boucles terminales, ornés de figures géométriques alliant des incisions et des cercles estampés (cf. fig. 3 et 4) et datables du Hallstatt D 1.



● TUMULUS
 △ STELE

1 : carte des nécropoles tumulaires de l'Age du Fer ayant livré des stèles funéraires. 2 : plan schématique de la nécropole d'Ernolsheim sur Bruche (d'après FORRER 1913). 3, 4 : bracelets provenant de cette nécropole (3 = musée de Strasbourg, 4 = D.R.A.H.d'Alsace).

Du point de vue culturel, la relative abondance de ces stèles en pierre paraît traduire une nette influence de l'Allemagne du Sud-Ouest, déjà bien cernée par ailleurs au niveau des objets métalliques. Cette influence, qui a suivi le couloir rhénan, ne paraît pas avoir franchi les Vosges. Le cas de Mackwiller (près de Sarre-Union) cité par R. FORRER et repris par W.KIMMIG, est en effet plus que douteux : l'une de ces stèles provenant de ce site est non datée et trouvée en dehors de tout contexte funéraire, et l'autre, attribuée à tort à l'Age du Fer, est en fait d'époque mérovingienne.

Ainsi, même si beaucoup de points restent à éclaircir (notamment la datation, qui semble cependant se concentrer souvent aux alentours du Hallstatt D), on peut déjà affirmer que nous avons affaire à un phénomène cohérent, probablement chargé de multiples significations, et dont l'étude peut sans doute apporter des éléments importants dans la connaissance des pratiques funéraires pour l'époque et la région concernée.

M. LASSERRE

M-P. KOENIG

J-P. LEGENDRE

LA PARURE AU PREMIER AGE DU FER

LA COLLECTION DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE STRASBOURG

Mémoire de maîtrise soutenu en
octobre 1985 à l'Université de
Strasbourg II.

Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, nous avons entrepris l'étude des objets de parure du premier âge du Fer conservés au musée archéologique de Strasbourg. Ces objets proviennent pour la plupart de sites fouillés dans le Bas-Rhin (seul le matériel exhumé dans la nécropole de la forêt de Haguenau est conservé au musée de Haguenau). Il s'agit essentiellement du mobilier funéraire enfermé dans les nombreuses inhumations sous tumulus et dans quelques tombes plates, ou de trouvailles isolées ; les habitats connus à l'heure actuelle n'ont qu'exceptionnellement livré des objets de parure. Ce matériel appartient presque exclusivement au Hall D

Le travail effectué s'articule en deux parties :

La première partie présente un inventaire aussi exhaustif que possible des parures hallstattiennes conservées au musée archéologique de Strasbourg. Chaque objet a été dessiné et les ensembles clos ont, dans la mesure du possible, été rassemblés.

Dans une seconde partie, nous avons exploité les données recueillies du point de vue typologique et chronologique, et cherché à déterminer quels autres renseignements pouvaient en être tirés (notions d'artisanat, de port de parure, de structure sociale, etc...).

En comparant les trouvailles d'Alsace à celles des régions voisines, un certain nombre d'analogies a été remarqué, témoignant de l'existence d'un fond culturel commun à l'ensemble du domaine hallstattien occidental. A ce fond culturel se superposent, dans chaque région, des particularismes locaux sur lesquels s'est focalisée notre recherche (bracelet à boules à décor géométrique, bracelets à boules à cannelures longitudinales, torques à motifs de serpents ou à anneaux de suspension, etc...).

L'étude de ces objets de parure d'origine locale, combinée à celle des objets rares et des importations, a permis de mettre en évidence l'originalité du groupe alsacien et les contacts qu'il a su entretenir avec les régions périphériques. Elle nous conduit également à reconsidérer la place accordée au site haguenvien face aux autres découvertes d'Alsace.

Marie-Pierre KOENIG
35 rue de la Ménagerie
67100 Strasbourg

ENFIN DES SEPULTURES HALLSTATTIENNES DANS

LE NORD DU DEPARTEMENT DE L'YONNE

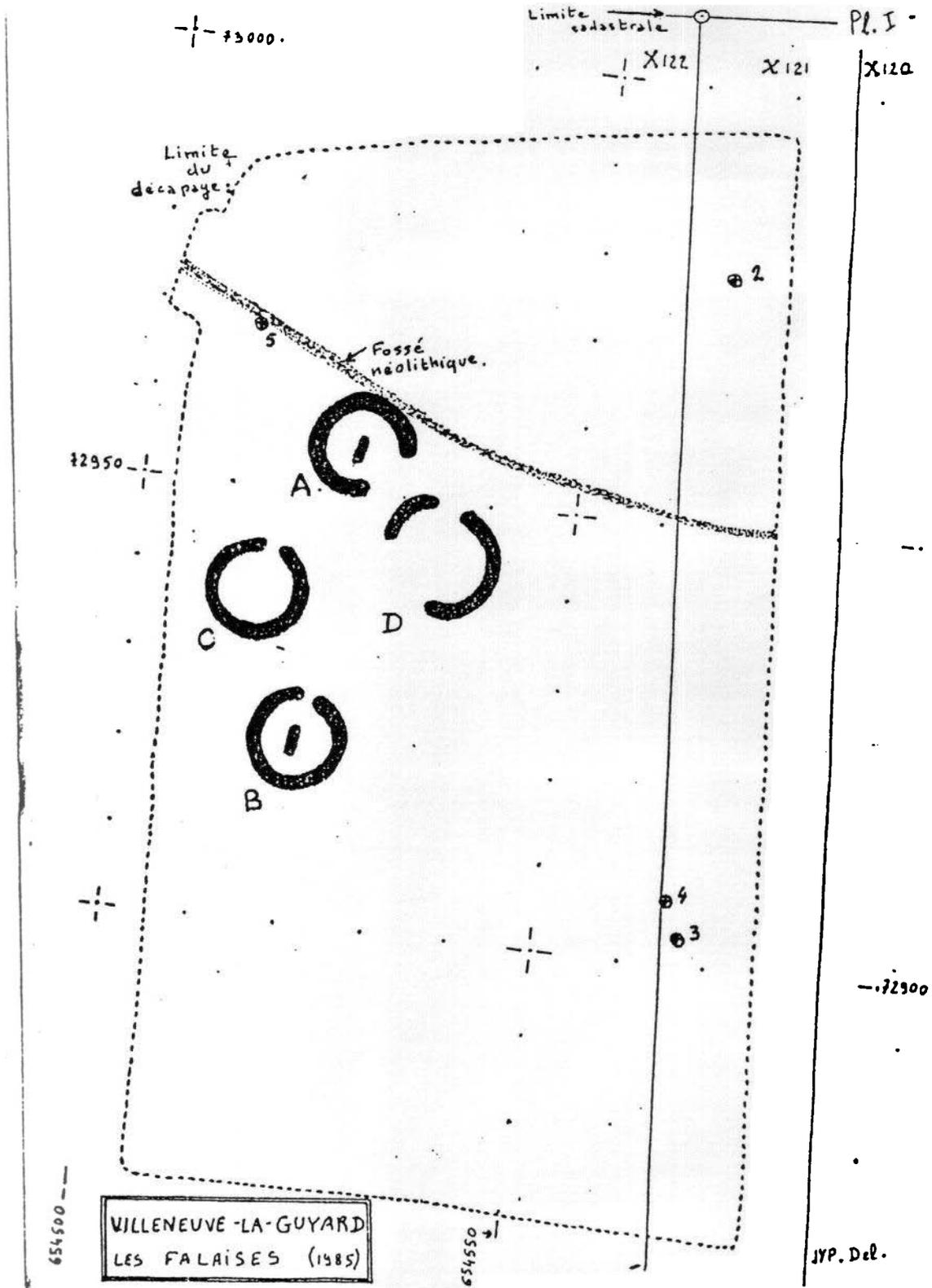
Villeneuve-la-Guyard se situe à l'extrême Nord de ce département à quelques kilomètres seulement du confluent de l'Yonne et de la Seine.

Ces vallées, très riches en vestiges font l'objet d'une exploitation intense de sables et de graviers d'où de multiples découvertes, plus ou moins bien "suivies".

En 1985, un sauvetage programmé a été effectué au lieu-dit "les Falaises" (à proximité du lieu-dit "Prépoux", célèbre par ses vestiges du Bronze final et de la Tène).

Outre la présence d'un camp néolithique et de quelques incinérations du Bronze final (2,3,4,5 sur la planche I), un groupe de 4 enclos circulaires a pu être étudié (voir planche I jointe). En voici les caractéristiques (métriquement exprimées):

Désignation	A	B	C	D
Diamètre extérieur ...	12,2 à 12,5	10,5 à 11,3	11,5	14,6
Largeur du fossé	1,7 à 2,1	1,2 à 2	1,5 à 2,3	1,4 à 1,8
Profondeur du fossé ..	0,85 à 1	0,75 à 1	0,95 à 1,05	0,75 à 0,95
Longueur axiale de l'interruption.....	5,7	0,75	0,7	3,5 et 10
Tombé "centrale".....	Oui	Oui	Non	Non



Le remplissage des fossés montre des couches d'éboulis assez variables (en rapport avec la stratigraphie changeante des sables et graviers dans lesquels ils sont creusés). Il faut reconnaître que les niveaux observés, plus souvent issus du côté interne de l'enclos, n'indiquent cependant pas nettement partout la présence d'un tertre central.

Le mobilier des tombes des enclos A et B (voir planche II) caractérise bien le premier Age du Fer.

A - A 0,35 m. sous le décapage, squelette crâne au Sud (azimut = 193°). Femme frêle (1,55 m.) d'un certain âge. A chaque poignet, un bracelet massif de fer. Un lien pouvait enserrer le corps au niveau des coudes. Quelques petits anneaux de fer sous le menton.

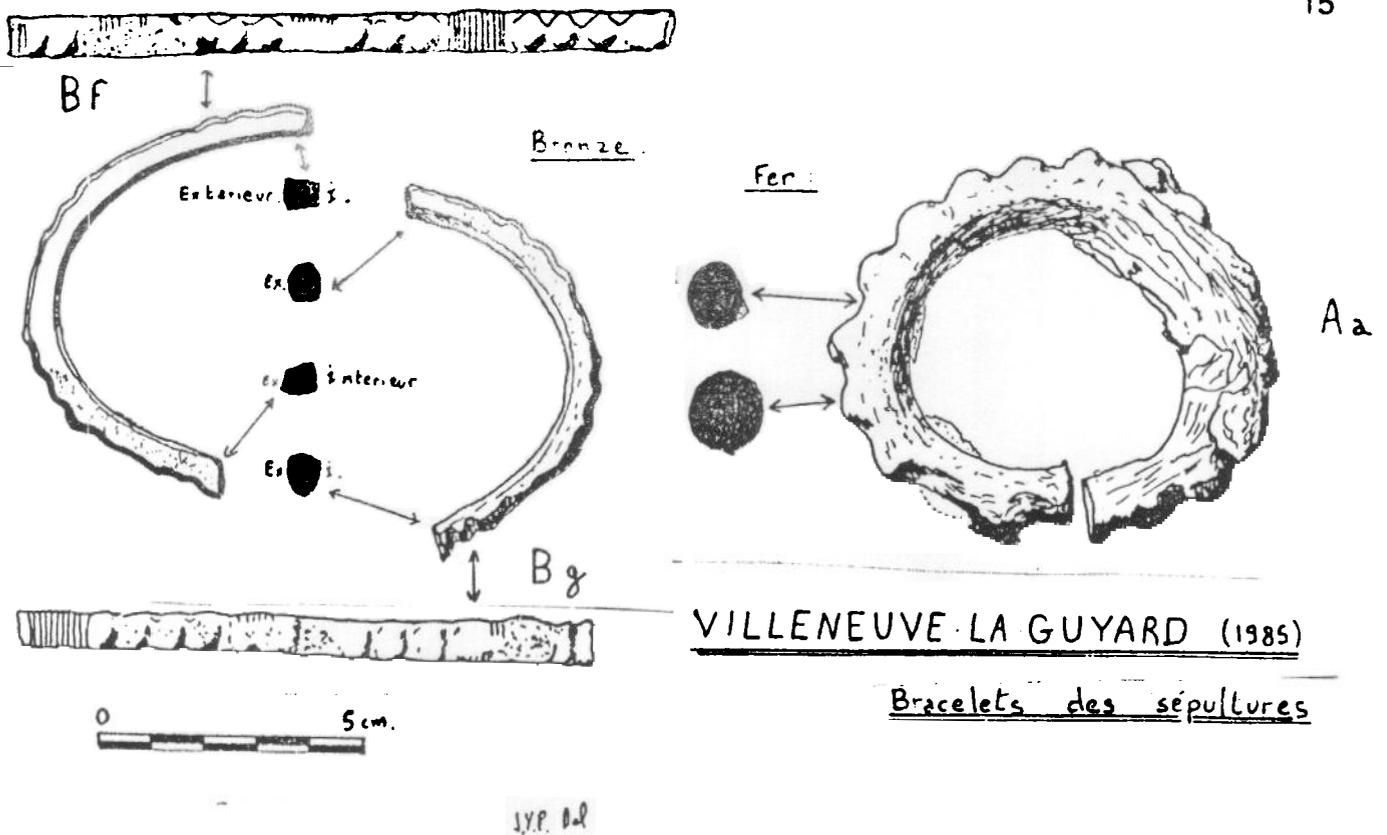
B - Fosse exactement orientée à 193° (comme en A !). Huit grosses pierres (grès et calcaires) au niveau du décapage ; 0,25 m. sous ce dernier, le fond de la tombe où gisait, face contre terre un squelette sans doute féminin, exédant de peu le mètre-cinquante. Mobilier de bronze : aiguille vers le cou, chaînette à l'extérieur du coude droit, 2 fragments de bracelets ne se raccordant pas de part et d'autre des membres inférieurs.

Conclusion :

Nous venons enfin de découvrir un "chaînon manquant" entre les abondants gisements du Bronze Final et les nombreuses nécropoles de la Tène Ancienne qui ont pu, depuis quelques dizaines d'années, être observées dans le Nord-Sénonais. Il faut préciser qu'en 1953 à un peu plus de 2 km au sud de cette nécropole, lors de l'établissement de la déviation de la Route Nationale 6, MM. Coudray, Parruzot et Nicolle avaient pu sauver une douzaine de foyers situés dans des fosses circulaires... Parmi les tessons, des éléments "vixéens" (une colline voisine aurait livré des vestiges comparables).

La découverte de nos enclos confirme cette implantation hallstattienne, mais la similitude avec les usages du Bronze Final ambiant permet d'envisager plus une évolution sur place des populations qu'une arrivée massive d'éléments exotiques.

Jean-Yves PRAMPART



APERCU SUR L'OCCUPATION DU SOL

A VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN (AISNE)

A LA TENE TARDIVE

Le projet de mise à grand gabarit du cours de l'Aisne, l'exploitation intensive des ballastières, la réalisation d'un lotissement et d'un parc de loisirs sont à l'origine des fouilles de sauvetages qui se sont déroulées de 1973 à 1984 à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et dont l'emplacement a été déterminé en fonction des menaces de destruction. Ces "sauvetages programmés" ont permis l'exploration d'environ 2,5 ha. Cette superficie reste ponctuelle par rapport aux 70 ha enclos dans le méandre (dont une vingtaine, non inondables, ont connu une occupation très dense à la Tène tardive), mais elle est cependant suffisante pour faire apparaître une partition du site en zones d'activités différentes. L'équipe de l'URA 12 du CNRS s'est attachée particulièrement à l'étude d'un secteur d'habitations tandis que l'équipe de bénévoles fouillant sous la responsabilité de J. DEBORD étudiait le système de fortification, les fossés de partition (?), la zone artisanale et ce qui apparaît comme étant vraisemblablement une zone d'activités agricoles.

1) La fortification

Coupant le méandre à la base, elle détermine, avec la rivière, une enceinte

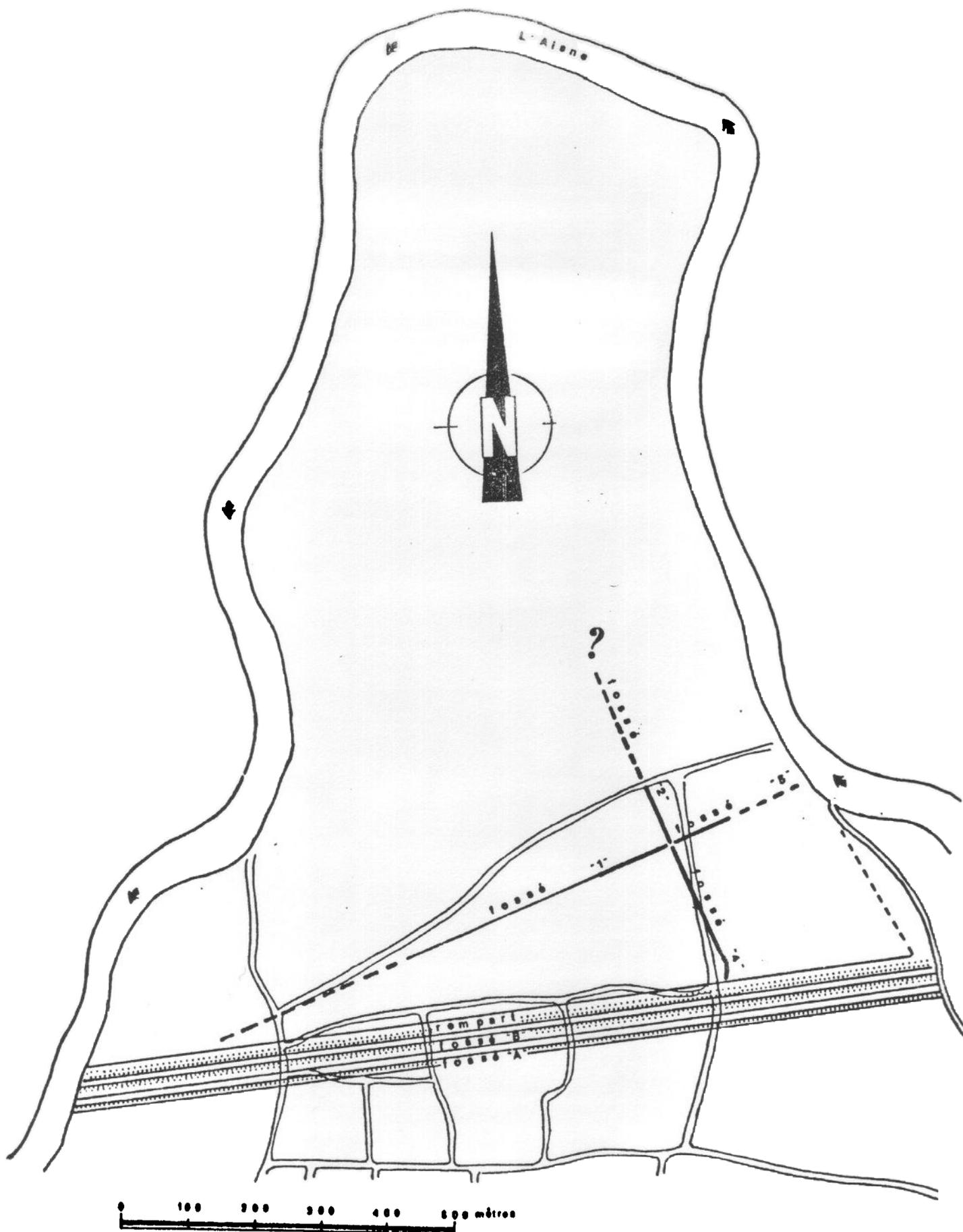


Fig.1. Villeneuve-Saint-Germain. Plan du site avec l'emplacement de la fortification et des fossés de partition.

de 70 ha. Des observations en ballastière effectuées en 1974, un sondage sur la face interne du rempart en 1983 et une fouille de sauvetage urgent en 1984 permettent d'avoir une bonne idée de cet ensemble. On trouve du sud vers le nord, un premier fossé (A) d'une largeur de 9 m environ pour 2 m de profondeur. 11 à 12 m le séparent d'un second fossé (B) large de 18 m pour une profondeur de 3,4 m environ. L'étude du remplissage montre qu'une levée de terre séparait ces deux fossés. A une vingtaine de mètres au nord du fossé B se trouvait l'axe du rempart qui est maintenant presque totalement arasé. Il n'en demeure que 0,80 m au point le plus élevé. La découverte, dans les éboulis de 2 grandes chevilles en fer ainsi que de pierres de parement grossièrement équarries et comportant des encoches destinées au passage de poutres montre que nous avons à faire à un rempart à poutrage apparenté au type "murus gallicus". Aucun élément n'ayant été retrouvé en place, il n'est pas possible d'apporter plus de précisions. On peut supposer que les matériaux extraits lors du creusement du grand fossé ont servi à l'édification du rempart qui en serait ainsi l'image inversée. Le matériel, relativement abondant et bien daté, trouvé tant dans le fond des fossés que dans les éboulis de la face interne, correspond à celui trouvé habituellement sur le site et permet de situer la construction de cet ouvrage postérieurement à la conquête. Se pose alors la question de savoir pourquoi une telle enceinte fut édifiée après la guerre alors que rien ne paraît la justifier. Il semblerait que les remparts qui entourent les "Villes" gauloises n'avaient pas toujours une fonction défensive mais étaient des ouvrages de prestige, une agglomération importante se devant d'avoir une enceinte imposante témoignant de sa richesse, de son pouvoir politique et religieux, de son rôle économique.

2) Les fossés de partition (?)

La mise en évidence de 4 fossés qui s'étendent sur plusieurs centaines de mètres et convergent vers un même point, tendrait à confirmer cette hypothèse de constructions de prestige. Il s'agit de fossés disposés perpendiculairement. Ils sont bordés de part et d'autre, par 2 rangées de poteaux qui forment ainsi des travées de 4 régulièrement espacées de 2,40 / 2,50 m. L'espacement régulier des poteaux, leur diamètre relativement important (25 / 30 cm) supposent un ensemble construit et couvert, ce que semble confirmer la présence dans le remplissage d'une couche grise très argileuse qui pourrait provenir de la décomposition de parois recouvertes de torchis. Ces fossés pourraient marquer une partition du site en zone d'activités différentes. Toutefois, cette fonction de partition reste à confirmer.

3) Le secteur artisanal

Le pointage sur plan de certains types d'objets caractéristiques montre très nettement des zones d'activités différenciées et permet de localiser avec une assez grande précision, par exemple, le secteur de l'atelier monétaire, celui des bronziers une zone de fabrication des rouelles ou bien encore une zone d'activité de pelletaria

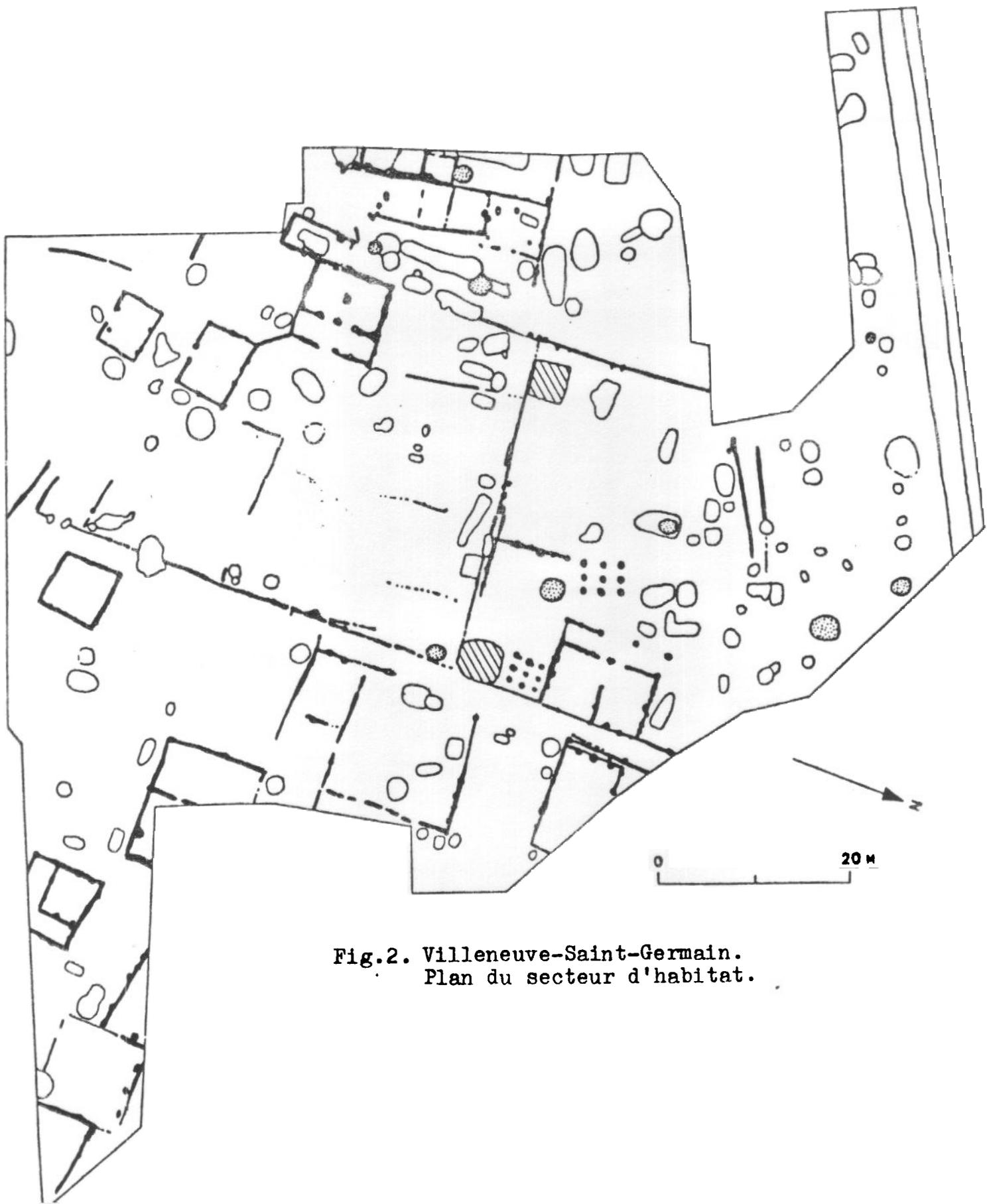


Fig.2. Villeneuve-Saint-Germain.
Plan du secteur d'habitat.

Plutôt que située plus spécialement dans l'un des quadrants déterminés par les fossés, comme nous l'avions d'abord imaginé, ces activités artisanales semblent se répartir tout au long des fossés.

4) Les activités agricoles

Les décapages effectués dans la zone la plus proche du rempart ont fait apparaître de grands bâtiments divisés en cellules de 4m X 4m ou de 6m X 6m. Des alignements de poteaux situés parallèlement à l'un des grands côtés évoquent la présence d'une "galerie façade". Ces bâtiments, qui préfigurent les grandes Villas gallo romaines, pourraient être interprétés comme des bâtiments à vocation agricole. Cette interprétation se trouve renforcée par la présence de grandes fosses à remplissage graveleux très pauvres en mobilier, contrairement aux structures habituelles au site. Il s'agit d'ensemble de fosses sécantes, parfois disposées en chapelets. Quand elles contiennent un peu de céramique, il s'agit toujours de tessons très fragmentés et usés. Ces structures sont restées ouvertes longtemps et se sont comblées naturellement à la suite des pluies et des inondations. Il pourrait s'agir d'excavations à usage agricole telles que celles mises au jour par les archéologues anglais, notamment celles définies par G. BERSU dans sa publication des fouilles du Little Woodbury en 1939 (*The Prehistoric Society*, n°2, 1940). A une époque récente de telles fosses étaient encore utilisées dans le Nord de l'Ecosse pour vanner le blé à la saison des moissons.

5) Le secteur d'habitations

Situé dans la partie Sud-Est des fossés en croix, il présente le plan d'une organisation stricte d'îlots d'habitations. Ceux-ci s'organisent selon un découpage parcellaire orienté Nord-Sud et Est-Ouest à l'intérieur duquel s'intercalent des ensembles d'environ 1500 m² délimités par des enclos en bois. Chaque enclos renferme une unité domestique comprenant un bâtiment d'habitation.

Autour de la maison sont disposées les structures annexes qui s'intègrent dans le fonctionnement interne de l'habitation : puits, greniers, silos, petits enclos, ainsi que des bâtiments secondaires : caves ou granges, hangars ou étables. La typologie des structures excavées va permettre de cerner davantage la fonction primaire de certaines fosses. Quant à l'étude de leur remplissage ainsi que celle des rejets et de leur répartition spatiale, elle offre peu à peu une meilleure compréhension de l'activité domestique. La répartition de la céramique par nombre de fragments nous montre une concentration des rejets aux alentours proches des maisons. La rareté des monnaies, la répartition des amphores, en faible proportion et très fragmentées, démontrent l'absence d'activité commerciale dans ce secteur. La répartition des creusets, des moules à alvéoles et des déchets métalliques démontre quant à elle l'absence d'activité commerciale dans ce secteur. La répartition des creusets, des moules à alvéoles et des déchets métalliques démontre quand à elle l'absence d'activité métallurgique. C'est pourquoi au regard des structures présentes dans ce secteur et de la répartition spatiale ainsi que de l'analyse quantitative nous optons pour l'hypothèse d'un secteur d'habitat

Conclusion

Le site de Villeneuve-Saint-Germain offre à la seconde moitié du 1er siècle avant J-C., les critères d'un urbanisme gaulois révélé par le choix de l'implantation, la présence d'un rempart peut-être apparenté au type "Murus Gallicus", la quasi absence de matériel romain. L'analyse en cours devrait permettre de mieux les préciser.

Jean DEBORD et Bruno ROBERT

L'AGE DU FER EN PAYS SEGUSIAVERecherche en cours

Dans le précédent bulletin de l'Association (n°3) nous avons présenté les travaux engagés en 1984 dans le département de la Loire, dans le cadre d'un programme de Recherches concernant l'étude de l'implantation et de l'évolution de l'habitat et de la société l'Age du Fer en pays ségusiave.

Après l'étude d'ensemble de l'oppidum du Crêt Châtelard, et la fouille de sauvetage de la nécropole gauloise de Feurs, nos travaux de terrain ont porté en 1985 sur l'oppidum de Joeuvres (prospections et relevés topographiques).

A - SITUATION DE L'OPPIDUM ET TRAVAUX ANTERIEURS

Le site de Joeuvres est localisé à la limite sud de la plaine du Roannais, à une quinzaine de kilomètres du site de plaine de Roanne. Il occupe un plateau protégé sur trois faces par des pentes abruptes et surplombant le fleuve, sur la rive droite (fig. 1).

Le site est connu depuis le siècle dernier par diverses découvertes fortuites et par le dispositif de défense (butte et fossé) qui le protège sur son seul côté accessible. Dès les années 1880 il est identifié comme un oppidum.

Un article rédigé en 1889 (E. JEANNEZ) mentionne par ailleurs des travaux effectués dans la butte à l'est du site, qui auraient permis de constater que cette butte est en grande partie artificielle et prolongée au nord par un rempart en pierres.

Par ailleurs, dans son Manuel, DECHELETTE retient l'hypothèse d'un site celtique fortifié puisque Joeuvres fait partie de la liste des sites à fortification gauloise du département de la Loire (T. III, p. 947).

Plus récemment, de 1957 à 1964, une série de prospections et de sondages ponctuels ont été effectués en divers points du site. Mais ces sondages ont porté surtout sur un secteur d'habitat des IVème-Vème siècles de notre ère. D'autre part, l'enceinte n'a fait l'objet d'aucune recherche systématique.

B - TRAVAUX EFFECTUES EN 1985

Les travaux menés en 1985 ont porté essentiellement sur l'étude de l'extension du site et de son système défensif.

1) Extension de l'occupation

Le dépouillement des publications anciennes complété par des prospections au sol a permis de cerner d'assez près les différents points occupés à l'Age du Fer : L'implantation humaine à la Tène finale s'est étendue sur la quasi totalité de l'éperon (plus de 50 ha). L'occupation gallo-romaine par contre semble limitée au centre du plateau.

2) Recherche de l'enceinte

a) le rempart

L'étude conjointe des diverses photographies aériennes de ces deux dernières années et des relevés photogrammétriques au 1/2 000 effectués lors de l'installation du barrage de Villerest (fig. 2) complétée par des prospections au sol permettent de suggérer un tracé de l'enceinte entourant tout l'éperon.

Bien que des sondages restent nécessaires pour confirmer ce tracé, il se justifie à la fois par la synthèse des observations précédentes, la confrontation avec l'extension de l'occupation et la comparaison de son implantation avec celle du rempart du Crêt Châtelard relevé en 1984.

b) Etude du secteur de la butte

C'est sur ce secteur qu'a porté l'essentiel de nos efforts en 1985. C'est en effet dans cette zone que les différents travaux précédents mentionnent divers aménagements défensifs.

Par ailleurs, compte-tenu de la position du site dans un méandre de la Loire, c'est nécessairement dans ce secteur de la butte que devait se trouver l'entrée principale de l'oppidum.

Comme pour l'enceinte, les recherches dans ce secteur ont été menées à partir de l'analyse et de la confrontation de tous les documents disponibles (cadastre, photogrammétrie, clichés aériens). Les observations faites à partir de ces documents ont été complétées par des prospections systématiques au sol et des relevés de microtopographie.

C'est bien une colline fermant naturellement le site à l'est qui a été aménagée pour barrer de manière efficace l'éperon. Un fossé de 5 à 10 mètres de profondeur au moins et d'une vingtaine de mètres de largeur a été creusé dans le rocher. D'axe nord-sud il rejoint les deux profonds vallons qui coupent l'éperon des collines situées plus à l'est.

L'entaille du fossé sur son bord oriental est encore nettement visible sur une partie de son tracé : le rocher est entaillé verticalement sur plus d'un mètre de hauteur.



Figure 1

Localisation du site
d'après I.G.N. 1/25000

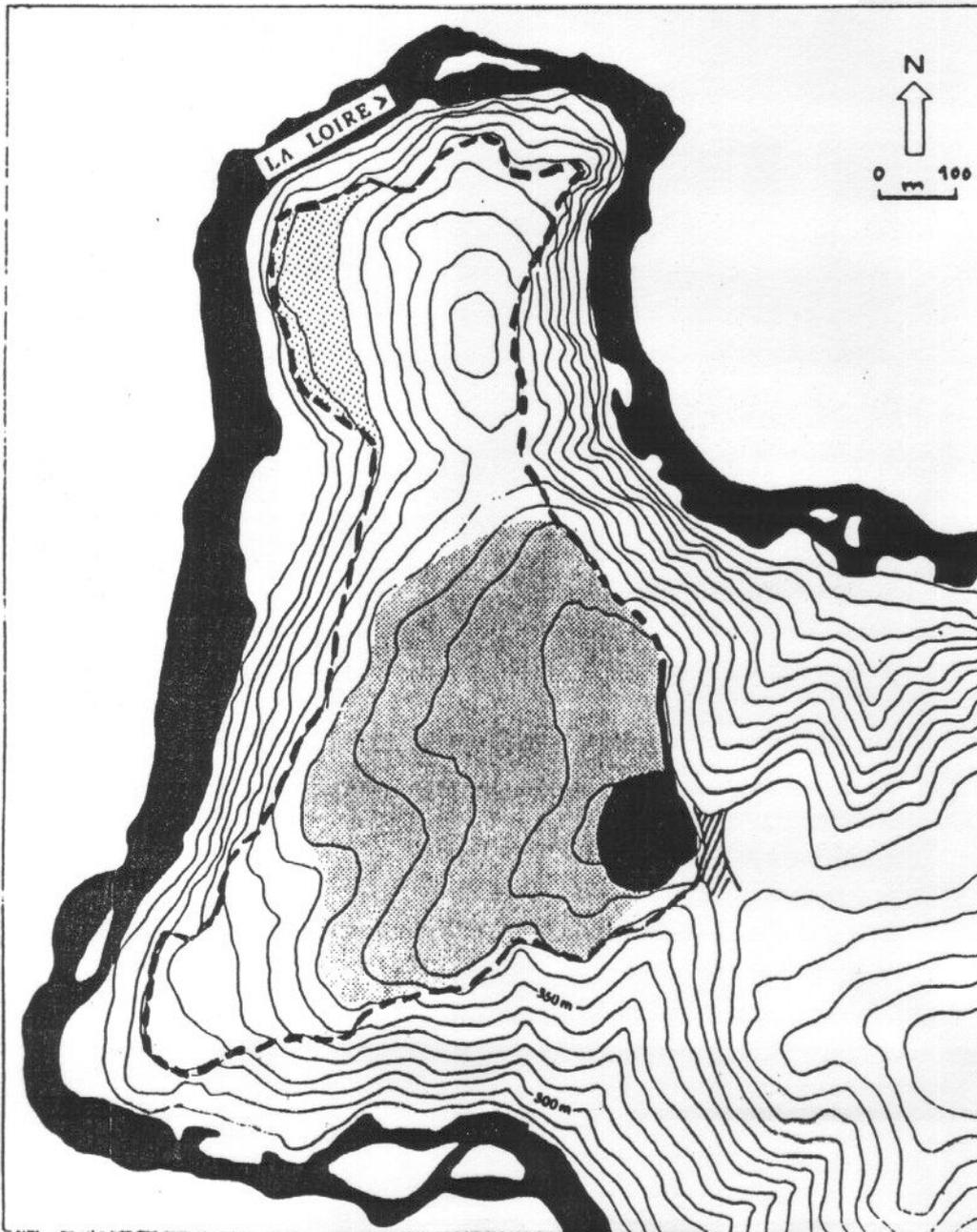


Figure 2
Plan d'ensemble
de l'oppidum

- en tireté noir
tracé possible de
l'enceinte
- en grisé, extension
maximum de l'occu-
pation à la Tène
finale
- en noir, la butte
qui barre l'éperon
- en hachures, le
fossé

Les différents profils relevés montrent aussi que la terre et la pierraille provenant du creusement du fossé ont été rejetées sur le côté ouest, constituant une butte, au profil aujourd'hui très arrondi, mais d'une hauteur considérable (sans doute plus de 5 m. au-dessus du sol initial, et de 10 à 15 m. par rapport au fond actuel du fossé).

Une stratigraphie relevée permet de suggérer que cette butte n'est pas un simple amoncellement de pierres et de terre mais qu'elle comporte une architecture interne : mise en évidence à la base de la butte, et en son centre, d'un mur en gros blocs de 4 m. de largeur environ.

La position peu favorable d'un point de vue défensif, du chemin actuel, nous a incité à rechercher l'accès à l'oppidum dans un autre secteur. Le repérage d'un ancien chemin permettant d'accéder au site par le flanc nord de la colline à l'est de l'oppidum nous a poussé à effectuer une prospection systématique et des relevés topographiques dans ce secteur.

Ce chemin traverse la combe au nord du fossé et entre sur le site entre les deux sommets, après un virage en épingle à cheveux. A partir de son entrée sur le site, le chemin longe le nord de la butte aménagée. Son tracé est nettement matérialisé par de profondes entailles dans le rocher.

La position de ce chemin, qui, contrairement à la route actuelle, ne traverse pas le fossé, et les aménagements dont il a fait l'objet, suggèrent qu'il pourrait s'agir là du chemin d'accès à l'oppidum.

Conclusion

Les différents travaux effectués cette année sur l'oppidum de Jouvres ont donc permis de répondre aux objectifs initialement fixés.

Compte-tenu des observations faites cette année, il semble possible de conclure que l'ensemble de l'éperon était entouré par une enceinte. Sa position, en rupture de pente, est d'ailleurs tout à fait semblable à celle du rempart du Crêt Châtelard, relevé en 1984.

Pour ce qui est de la structure de ce rempart, à la suite des publications anciennes mentionnant des fiches en fer (E. JEANNEZ - 1889), celui-ci est généralement considéré comme un "murus gallicus". Les éléments nous paraissent cependant trop imprécis pour qu'en l'absence de sondages on puisse émettre une quelconque hypothèse sur la structure interne du rempart.

L'accès du site lui-même a pu être repéré. Même si d'autres entrées sont envisageables - en particulier à partir de la Loire - le chemin aboutissant entre la butte et le mur qui la prolonge est sans doute l'accès principal à l'oppidum.

Enfin, des prospections au sol nous ont permis de cerner d'assez près l'extension de l'occupation de l'oppidum à la Tène Finale (présence de vestiges sur près de 50 ha. dont une occupation dense sur près de 20 ha).

Pour ce qui est de la datation de l'occupation protohistorique de l'oppidum, la présence dans tous les secteurs, de fragments d'amphores de type Dressel I, et plus particulièrement de lèvres de la variante Ia, suggère une occupation intense du site dès avant le milieu du 1er siècle avant notre ère.

M. VAGINAY

BIBLIOGRAPHIE

- DECHELETTE J. 1914 : Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique gallo-romaine
T. III.
- JEANNEZ E. 1889 : St-Maurice sur Loire, in Le Forez pittoresque et monumental.

GISEMENT PROTOHISTORIQUE, GALLO-ROMAIN ET MEDIEVAL DU "RECOURBE".

CHATEAU-GAILLARD (01)

Le gisement du "Recourbe" a fait l'objet de prospections de natures diverses, achevées en 1984 par des sondages mécaniques qui ont mis en évidence un tumulus, deux enclos circulaires et un segment du fossé d'une "ferme indigène" gallo-romaine précoce.

Le décapage des terrains superficiels sur une vingtaine d'hectares, et des nettoyages fins sur environ 50 ha ont permis la mise en évidence de nouveaux vestiges dont la fouille et l'étude ont considérablement modifié le programme prévu pour 1985 : le secteur du "Recourbe" constitue un gisement complexe sur lequel sont dispersés et parfois superposés en "pallimpseste" des vestiges de nature et de chronologie très diverses :

- un tumulus d'une vingtaine de mètres de diamètre (non fouillé) ;
- Quatre enclos circulaires dont le plus important (45 m. de diamètre) reste à fouiller entièrement et deux autres partiellement ;
- un ou deux enclos en lanière, d'une orientation nettement différente de la cadastration antique ;
- près de 1500 "trous de poteaux" dont un certain nombre organisés selon des figures quadrangulaires (greniers et maisons (?)) attribuables à la Tène ancienne ;
- des fosses-dépotoirs protohistoriques, antiques et médiévaux ;
- un fossé de "ferme indigène" protohistorique ;
- deux "fermes indigènes" gallo-romaines ;
- trois tombes à incinération gallo-romaine.

L'intérêt de la découverte de ces structures dans notre région est indéniable puisqu'il s'agit de vestiges qui n'y ont en réalité jamais été rencontrés ni étudiés dans des conditions en permettant l'étude extensive et l'interprétation : "fermes indigènes", enclos circulaires et bâtiments à plateaux plantés, pour lesquels il nous

faut rechercher les éléments de comparaison dans les pays alpins et germaniques, voire britanniques et pour la France dans les vallées septentrionales de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne et de la Seine.

La campagne de 1986 visera à étudier les "trous de poteaux" les plus susceptibles de correspondre à des bâtiments ou de livrer du mobilier archéologique, les éléments dateurs étant particulièrement rares. L'étude des fossés de la ferme indigène restant à fouiller devrait permettre d'affiner la chronologie. Enfin, la fouille du tumulus et la fin de l'étude des enclos devraient être terminées dans le premier semestre 1986.

Georges VICHERD

DECOUVERTE RECENTE D'UNE STATUE CELTIQUE A LEVROUX (Indre)

Une fouille de sauvetage urgent au lieu-dit "les Arènes" sur la commune de Levroux (Indre), a été entreprise au mois de janvier 1986, sur le terrain de Monsieur philippe ROGIER. La fouille qui couvrait une surface de 180 m² se situe entre les terrains LACOTTE et ROGIER (fouillés par O. BUCHSENSCHUTZ, respectivement 1979-1980, 1982-1985).

Nous avons pu observer sur le site dix-sept structures excavées, attribuables à la Tène finale. La fouille d'une de ces structures (structure 14) a permis de mettre au jour une statue de style celtique, sculptée en ronde-bosse dans du calcaire. Sur l'objet très bien conservé on peut distinguer nettement la tête et le buste d'un personnage. Les traits du visage sont bien dessinés et traités en ronde-bosse, alors que les cheveux et les oreilles sont gravés légèrement dans le calcaire. Les sourcils et le nez se réunissent en accolade, et les yeux sont clos. La main gauche est posée sur la poitrine ; le buste est cassé aux trois quarts de sa hauteur.

L'intérêt principal de cette découverte réside essentiellement dans le fait que ce type d'objet est rarement rencontré en contexte d'habitat à la Tène finale. La datation acceptable dans l'immédiat d'après les observations effectuées sur le mobilier contenu dans la structure, placerait cet objet dans la première moitié du premier siècle avant J-C. Il est important de signaler l'existence d'autres objets dans la structure 14, dont un bois de cerf (bois de chute, longueur : 65 cm.), de deux grands polissoirs, d'un très grand nombre de tessons d'amphores (Dressel Ia essentiellement), d'une monnaie en bronze, d'un vase haut. La présence de ces objets réunis nous laisse envisager la possibilité d'un dépôt volontaire : il est difficile de le certifier car les objets ne semblent pas s'organiser à l'intérieur de la fosse, fosse dont le remplissage et la stratigraphie ne diffèrent en rien de ceux des autres structures fouillées sur le village des Arènes.

Les premières observations effectuées sur la céramique indiquent globalement une datation qui ne devrait pas aller au-delà des années 50 avant notre ère.

Les études ultérieures, grâce à une recherche de points de comparaisons dans la sculpture celtique, et grâce à l'étude du mobilier de la structure 14, devraient nous permettre de préciser la datation, et d'avancer peut-être dans la connaissance de la statuaire gauloise.

Sophie KRAUSZ

UN SITE D'HABITAT DE TRANSITION
BRONZE FINAL/HALLSTATT
FAVERDINES (Cher)

Dans le cadre des opérations de prospection et de sauvetages liées à l'implantation de l'autoroute A 71 en Berry, un décapage de 300 m² a été effectué à Faverdines sur un site datable de la protohistoire. Sa fouille nous a permis de reconnaître la présence d'une couche d'occupation contenant un grand nombre de tessons de poterie qui scellaient deux fosses (fig. 1). A l'exception d'importants morceaux de charbons de bois contenus dans la fosse principale (fig.1) ces deux structures en creux ne contenaient aucun mobilier.

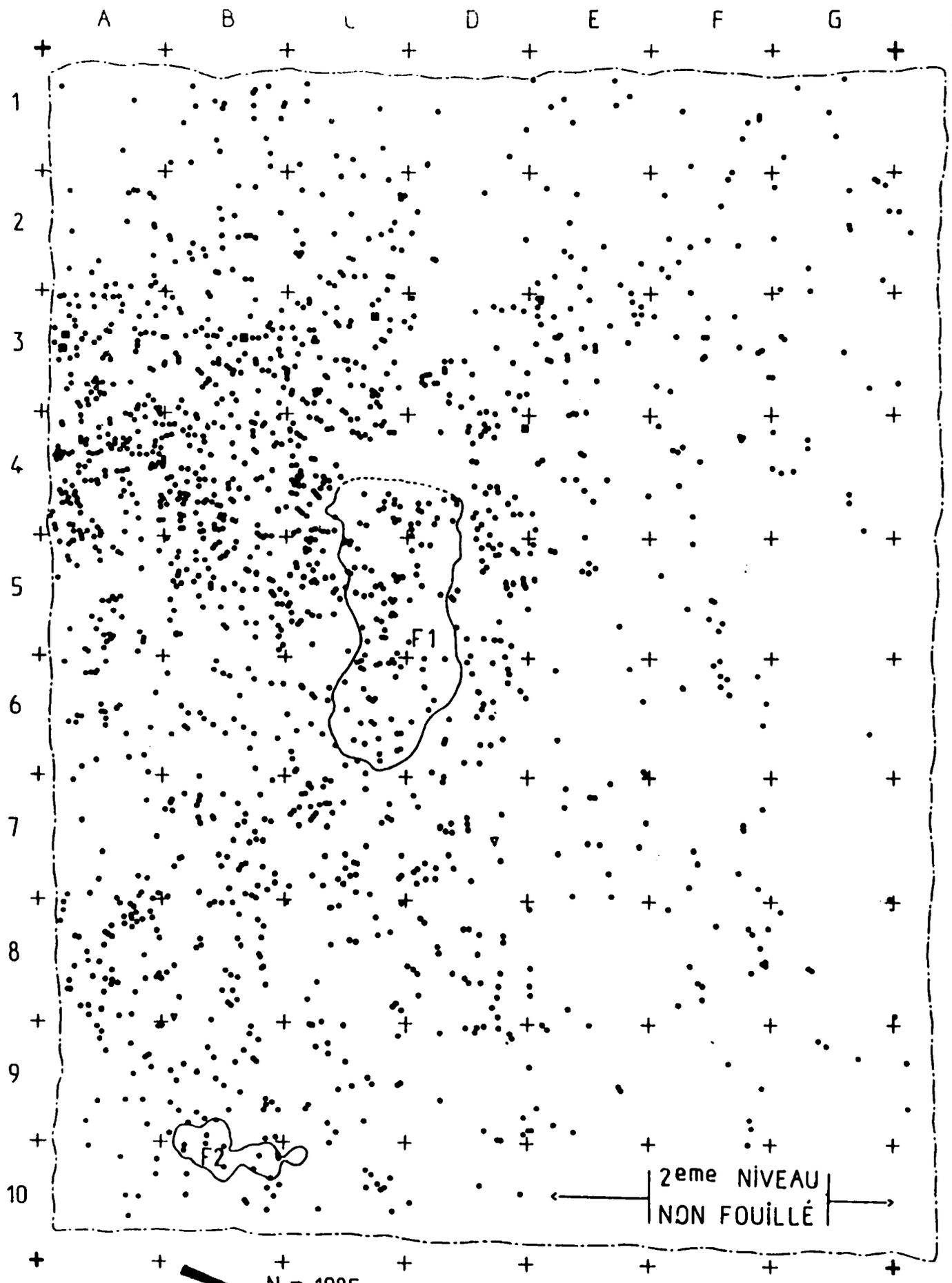
La céramique (fig. 2) très fragmentée et assez grossière semblerait pouvoir être attribuée aux périodes de bronze final III b ou au Hallstatt ancien. Toutefois un tesson provenant d'un gobelet à angulation haute à parois fines, bien cuites et lustrées, évoque une forme découverte à Saint-Martin des champs (Bourges) et surtout à Tavers (Loiret) dans des contextes du Hallstatt final / la Tène I a.

La densité du mobilier telle qu'elle nous apparaît sur le plan de la répartition nous incite à penser qu'un décapage plus important au Sud de la présente fouille est nécessaire afin de mieux appréhender le site. Il nous reste à signaler qu'un site également attribué communément au Bronze final III b, menacé par le tracé de l'autoroute A 71 est actuellement en cours d'étude (BRUERE ALLICHAMPS).

La campagne de fouille 1986 nous permettra d'intervenir parallèlement et de façon plus approfondie sur ces deux sites. Les comparaisons qui devraient alors être possibles, et notamment à propos du mobilier, nous permettront sans doute une meilleure approche des problèmes de la transition Bronze final / Hallstatt en Berry.

Hervé BARBE

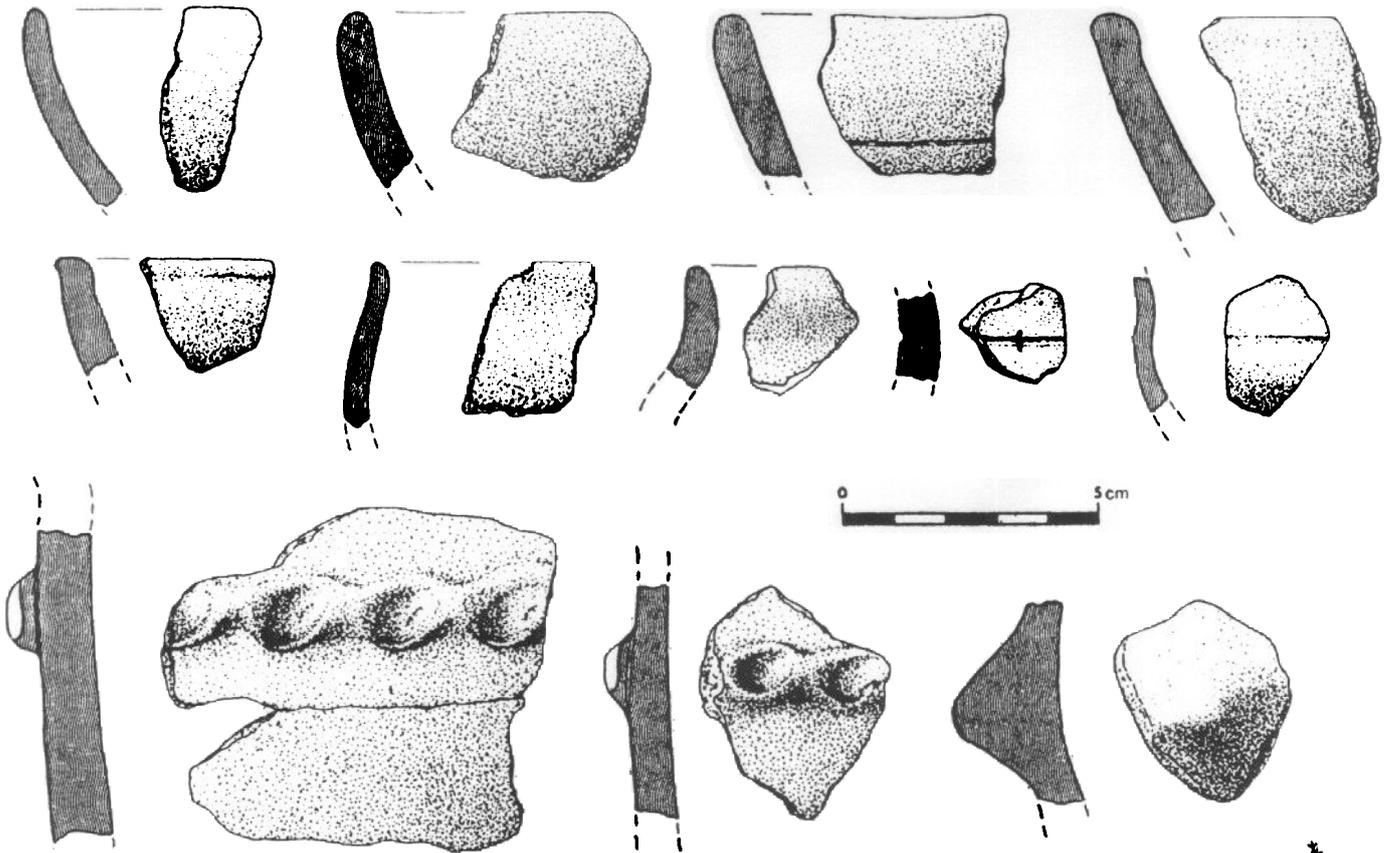
Yannick RIALLAND



•	lesson de poterie
◦	forme ceramique
■	fragment de meule
▼	silex taillé
—	limite de structure

0 2 4 m

FAVERDINES -18-093 15-LOC. 1-1985



LE SITE DE LA TÈNE
DE SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS
(Seine Maritime)

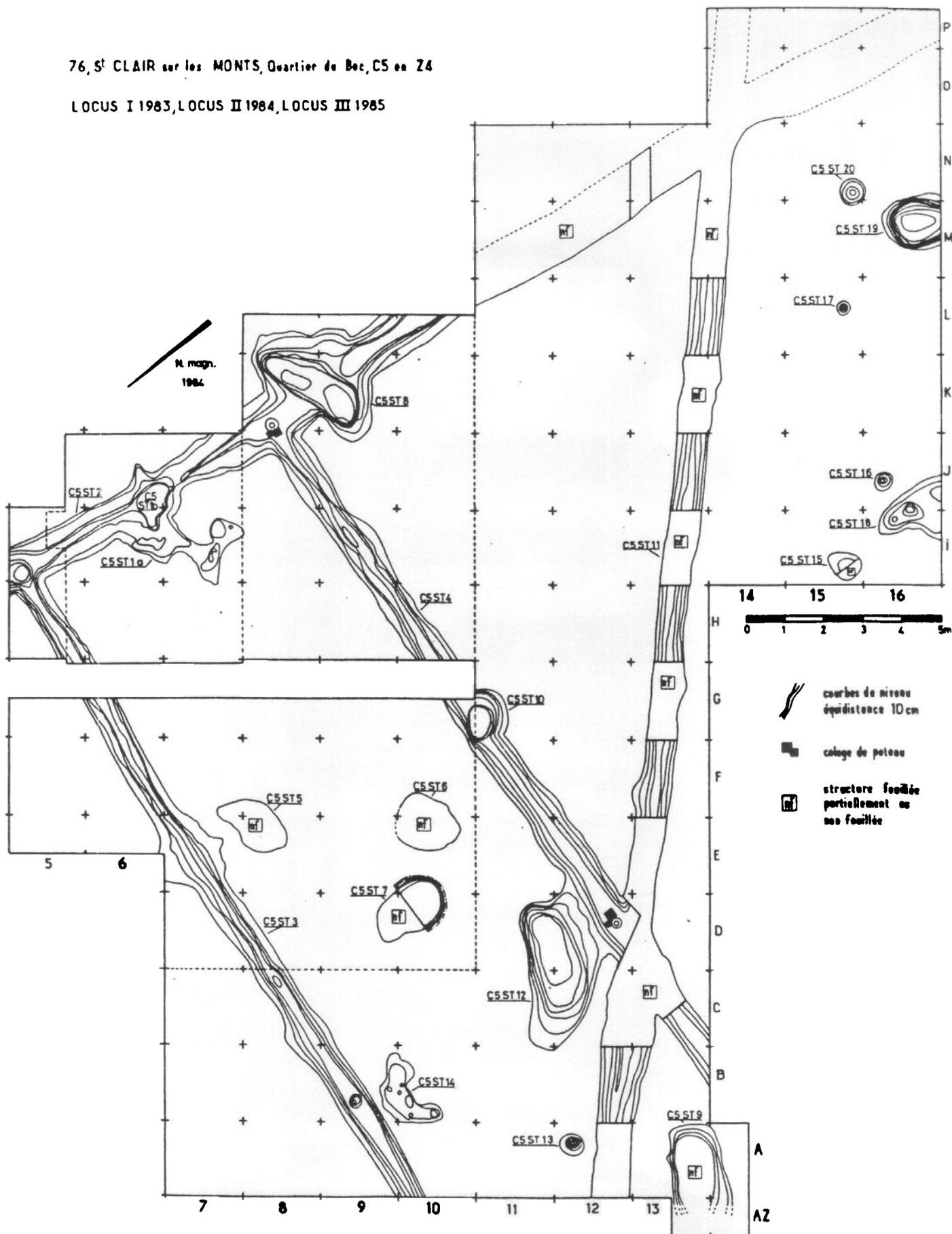
Après trois campagnes de fouilles de sauvetage, qui auront permis de fouiller finement une surface de 460 m², deux hypothèses concernant l'interprétation générale d'une partie du site de SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS (76) peuvent être formulées :

Hypothèse n°1 :

Une nécropole de la Tène II, où incinérations et inhumations se cotoient, est recoupée en sa périphérie par l'implantation d'un habitat ouvert à la Tène III. Cet habitat serait composé, dans l'état actuel des connaissances, d'un vaste bâtiment rectangulaire de plus de 20 m. de long pour 8 m. de large, orienté Est/Ouest, construit en bois, pierres et torchis ; ce bâtiment s'appuie sur une palissade Nord/Sud délimitant probablement un vaste enclos (ferme de type indigène ?). L'habitat serait détruit par le feu dans le courant ou la fin du premier siècle après J-C. et serait alors remplacé par une nécropole gallo-romaine (fin 1er à 2ème siècle après J-C.) qui le recoupe.

76, S^t CLAIR sur les MONTS, Quartier de Bac, CS en Z4

LOCUS I 1983, LOCUS II 1984, LOCUS III 1985



Cette première hypothèse nécessite donc une perduration de l'occupation à un même endroit, avec cependant des ruptures brutales dans un court laps de temps quand à l'utilisation du site (nécropole, habitat, nécropole).

Hypothèse n°2 :

Cette interprétation, contrairement à la précédente, procède d'une seule et même utilisation du site, à des fins cultuelles et funéraires, au travers du temps.

Une nécropole de la Tène II, dont nous serions en périphérie, se déplace (un peu plus loin) à la Tène III, ainsi que l'aire culturelle (qui serait formée dans cette hypothèse par le bâtiment et son enclos ci-avant décrit) qui vient recouper quelques sépultures antérieures. Le bâtiment culturel de type gaulois est abandonné ou volontairement détruit après la seconde moitié du premier siècle après J-C. pour être remplacé par une nécropole à incinérations gallo-romaine.

Cette seconde hypothèse imagine la perduration de l'occupation du site pendant environ quatre siècles pour une seule et même utilisation : le monde des morts et l'aire culturelle qui est attenante. Les modifications et les déplacements qui s'opèrent ne sont dus, dans cette optique, principalement qu'à des changements de mentalité et de spiritualité d'une seule et même population qui évolue sur place en profondeur.

Si chacune de ces hypothèses comportent des éléments "contradictaires" qu'il n'est pas de notre propos de développer ici, toutes les deux nécessitent pour être corroborées ou infirmées l'extension de la surface fouillée.

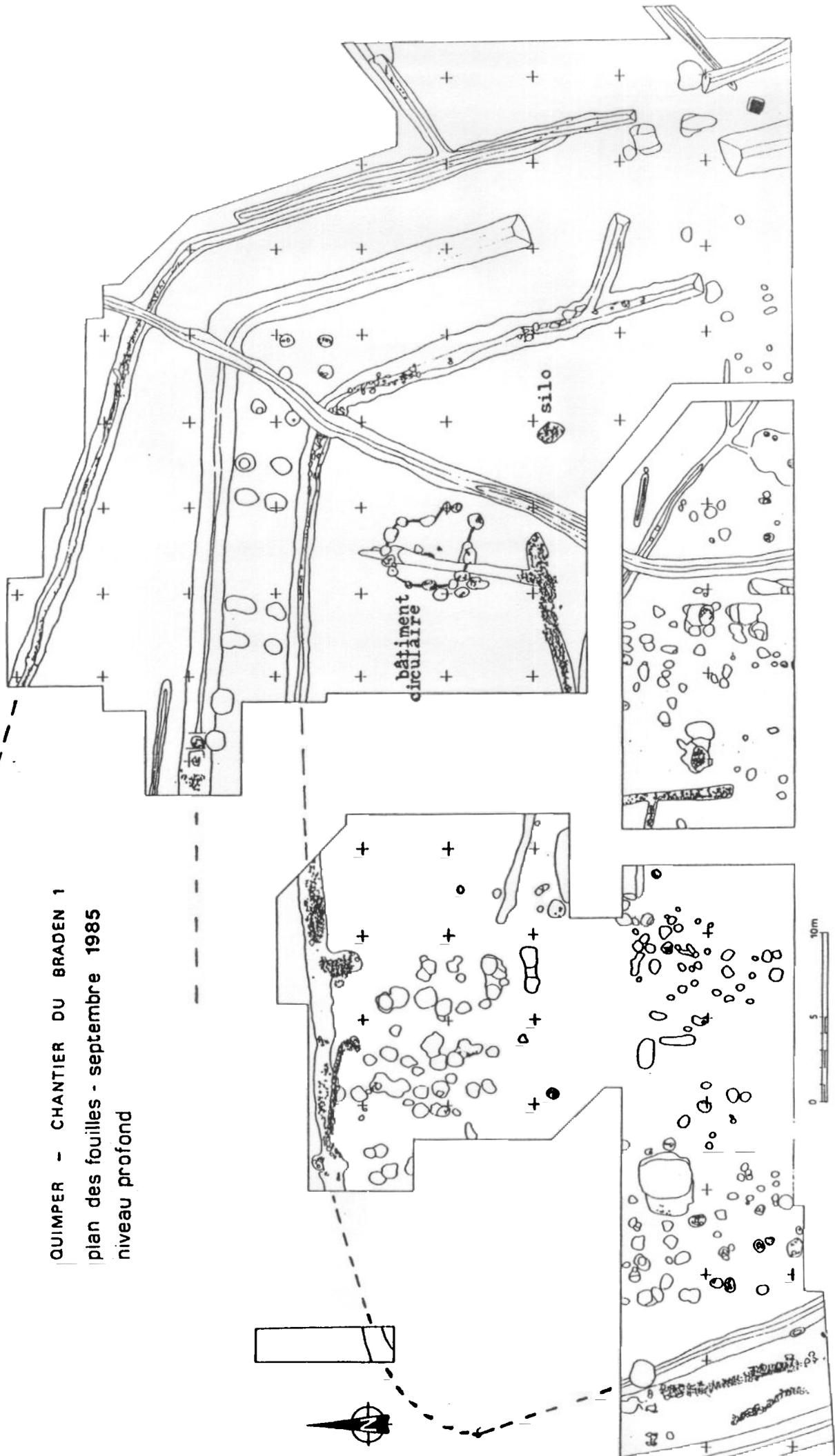
Yannick RIALLAND

ETABLISSEMENTS RURAUX DE LA TENE A QUIMPER

Depuis 1980, le territoire de la commune de QUIMPER livre de nombreux vestiges d'habitats de la Tène (cf. bulletins 1984, 1985). L'année 1985 voit ce patrimoine s'enrichir.

La fouille exhaustive du hameau de la Tène finale du BRADEN I s'est poursuivie sur 750 m² supplémentaires, mettant en évidence deux structures individuelles intéressantes : d'une part un silo (1,40 m. X 1 m. X 0,85 m.) dans le comblement duquel nous relevons de la céramique d'usage et une belle meule à grains en granite ; il ne faut pas oublier que l'étude des silos reste très limitée à l'ouest de l'Armorique. D'autre part, et c'est sans doute un des éléments essentiels de cette campagne, un bâtiment circulaire à porche orienté au sud-est. Cet édifice, à poteaux porteurs et clayonnage, à foyer central et de dimensions trop réduites pour être interprété comme une maison d'habitation (diamètre moyen 4,20 m.), est d'autant plus intéressant qu'il est isolé des autres structures et parfaitement individualisé. Sans préjuger des comparaisons qui peuvent, dès à présent, être faites avec le domaine britannique et avec la rareté de telles constructions sur le continent, il s'agit d'une découverte importante.

QUIMPER - CHANTIER DU BRADEN 1
plan des fouilles - septembre 1985
niveau profond



En ce qui concerne l'organisation générale du village, l'étude de la porte d'entrée est complétée et nous voyons apparaître des subdivisions légères de l'espace interne, soit par des fossés, soit par des alignements de pierres. Leur disposition par rapport aux centaines de trous de poteaux n'est pas innocente. La fouille intégrale permettra certainement de tirer de très utiles enseignements.

Le site de KERLAERON, à 2 km. à l'est de BRADEN, livre le quart d'un enclos subrectangulaire au carré avec doublement de la palissade le long de la face sud. La porte est mise en évidence au milieu de celle-ci et un souterrain à trois salles, totalement décalotté par les travaux de lotissement en cours, apparaît à l'extérieur de l'enclos, orienté selon l'axe d'entrée. L'absence de structures, trous de poteaux, fosses, dans l'espace intérieur nous oblige à nous interroger sur la nature de cet enclos que quelques tessons de poterie, découverts dans les fossés et le souterrain, semblent dater des III ou II^{ème} S. av. J-C. Enfin, il est intéressant de noter la rapidité avec laquelle les dimensions des fossés de palissades se réduisent d'un point à un autre. Outre les problèmes d'interprétation, ceci conduit à une réflexion salutaire sur les observations et repérages hâtifs et fragmentaires que l'on peut faire en fouille d'urgence.

PRAT-AR-ROUZ : Au nord de la ville, à proximité du hill-fort bien connu de KERCARDEC, le site de PRAT-AR-ROUZ, intégralement détruit par un lotissement moderne, livre un court tronçon de fossé de fondation de palissade de hameau de la Tène Finale. L'étude de son comblement montre que, comme au BRADEN, la technique du mur de pierres sèches succède, à l'approche de la transition avec l'époque romaine, à celle de la palissade à poteaux jointifs.

La fréquence des sites d'habitats étudiés à QUIMPER nous permet, par la mise en évidence d'analogies, par des comparaisons possibles au sein d'un espace et dans des conditions d'implantation bien déterminées, d'envisager une vision assez complète du paysage des derniers siècles av. J-C. et une approche assez fine des phénomènes liés à la romanisation.

J-P. LE BIHAN

Archéologue municipal QUIMPER

LE SITE D'HABITAT DU SECOND AGE DU FER DU TALHOUET

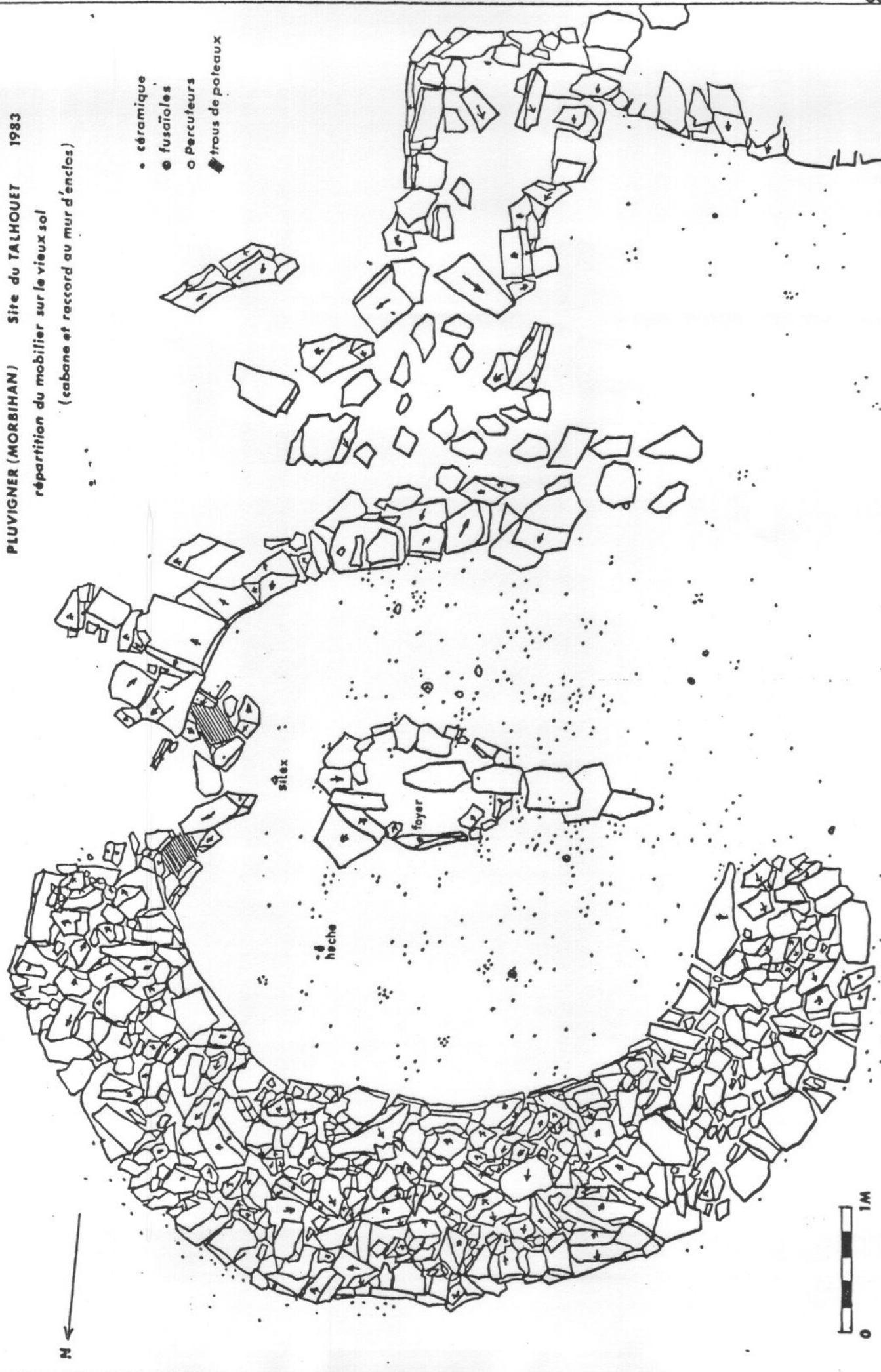
PLUVIGNER (Morbihan)

Le site du Talhouet occupe un petit plateau culminant à 67 m. et dominant, au sud-est, une zone marécageuse formée par la confluence de deux petits cours d'eau. Cette hauteur était, jusqu'en 1983, couverte de landes. C'est le défrichement du site qui a déclenché une fouille de sauvetage d'urgence. En effet, dans un premier temps une prospection a mis en valeur une zone située à la rupture de pente du plateau,

PLUVIGNER (MORBIHAN) Site du TALHOUEY 1983

répartition du mobilier sur le vieux sol
(cabane et raccord au mur d'enceintes)

- céramique
- ⊙ fusaiïoles
- Percuteurs
- ▣ trous de poteaux



où la concentration de tessons était remarquable. De plus, l'examen des parcelles encore préservées par la végétation a révélé des structures évocatrices, notamment deux tombelles, situées dans un bosquet, ainsi que les vestiges d'un mur d'enclos.

En fait, l'ensemble du site couvre une surface d'1,5 ha. L'habitat est formé de deux enclos concentriques et notre action s'est portée principalement sur la partie centrale, plus exposée aux travaux.

La première année, nous avons mis au jour une cabane circulaire de 5,40 m. de diamètre, formée d'un mur de pierres large de 1,50 m. en moyenne. Ce mur relativement bien conservé est composé de deux parements et d'un blocage interne. Si la partie Ouest a disparue sur plusieurs mètres, les vestiges conservés sont d'un grand intérêt. La forme circulaire de la construction ne prête à aucune confusion l'ouverture est orientée au Sud, large d'1 m., elle est marquée à l'intérieur par la présence de deux calages de poteaux. Par ailleurs, nous n'avons découvert aucune trace de calage à l'intérieur de la cabane.

Un foyer central, de 90 cm. de diamètre représente la seule structure interne vraiment identifiable ; il est caractérisé par une bordure de petites pierres plantées en oblique. Sa sole est dépourvue de cendres et recouverte en partie de pierres posées à plat. Ces pierres, disposées sur le vieux sol, forment un alignement et il est probable que, liées à la partie nord de la construction, elles correspondent à une réutilisation de l'habitat.

L'ensemble de la céramique découverte lors de la première fouille est homogène ; l'état de fragmentation n'autorise pas de reconstitution complète mais certaines formes et les décors attestent une occupation au début de la Tène Finale.

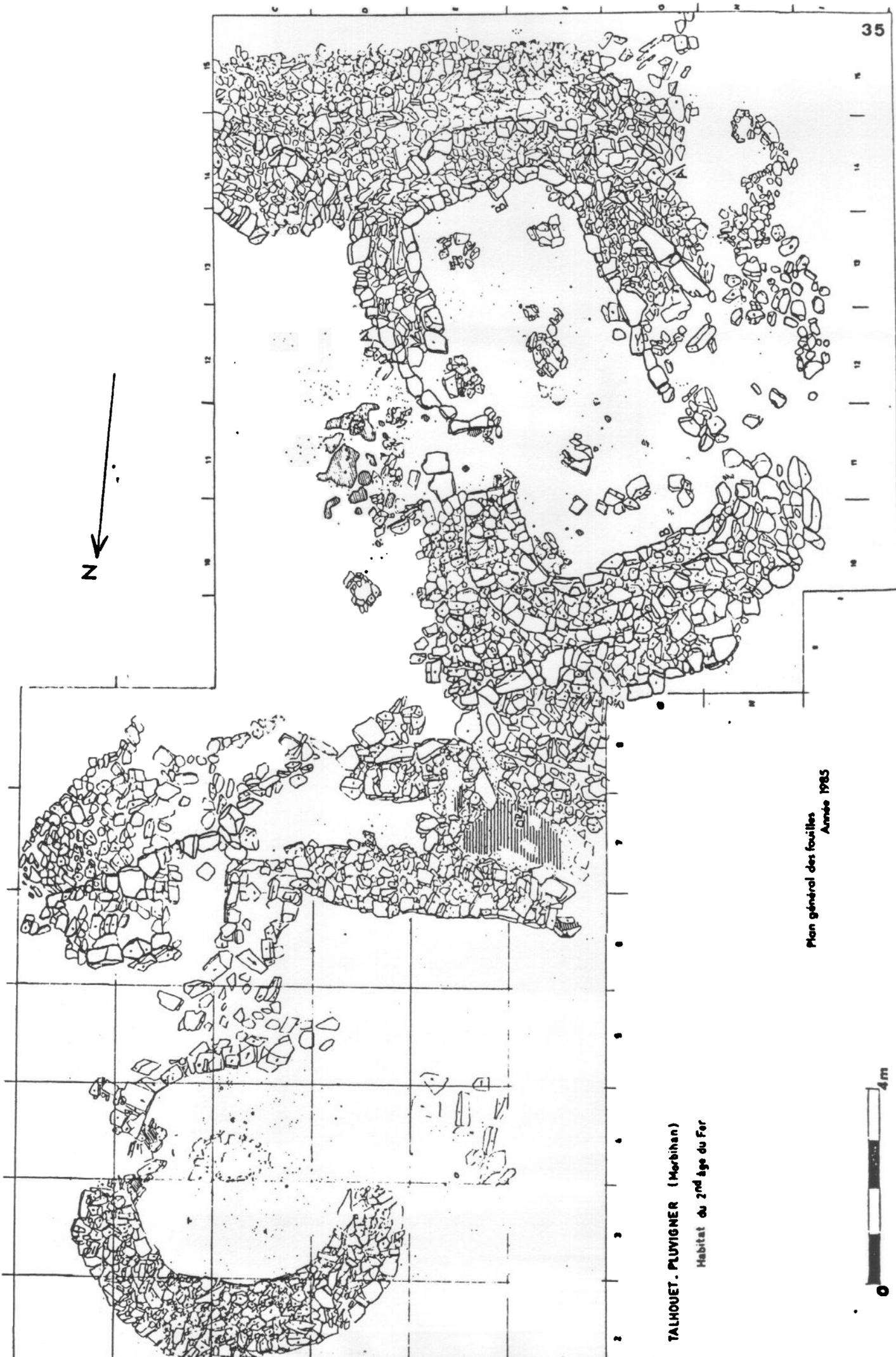
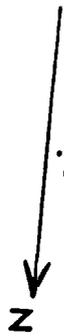
L'absence de calages internes et la faible dimension de la construction laisse supposer une toiture qui couvre le muret en prenant appui sur celui-ci.

Deux campagnes de sauvetage programmé ont succédé à cette première fouille et nous disposons actuellement de données supplémentaires.

La construction circulaire se situe à l'extérieur de l'enclos central auquel elle est raccordée par un petit mur. L'étude de l'enclos, qui n'est pas encore achevée, a mis en valeur une seconde construction, formant l'angle ouest de celui-ci.

Cette cabane, de pierres comme la précédente, est de plan trapézoïdal. Sa longueur est de 8 m. pour une largeur variant de 3 à 4 m. La charpente s'appuie sur des poteaux dont les calages sont visibles, aménagés dans la roche en place. L'ouverture est orientée au Sud et devait être prolongée par un porche. L'entrée de la cabane est marquée par un seuil. L'existence d'un foyer est moins sûre mais les traces d'occupation abondent, surtout au niveau du porche.

Par ailleurs, la poursuite du dégagement de l'enclos a permis de montrer que l'habitat circulaire est légèrement postérieur à l'enclos lui-même et que sa construction a bouleversé la partie nord de l'enclos. Ce décalage chronologique se retrouve dans le mobilier découvert en cours de fouille, en effet, à l'intérieur



TALHOUET-PLUVIGNER (Morbihan)
Habitat du 2nd âge du Fer

Plan général des fouilles
Année 1985



de l'enclos, on ne retrouve pas les tessons à fines cannelures internes ou les anses renforcées et la céramique est plus fruste. Des aménagements, des rajouts ont donc modifié le site et permettent d'élaborer une chronologie relative, mais l'occupation de ce site reste brève et n'est attestée que sur un ou deux siècles, d'après les éléments dont nous disposons actuellement.

Rapidement, certaines similitudes sont apparues entre le site du Talhouet et des habitats de la même période, étudiés en Grande Bretagne, notamment dans le Devon et en Cornwall. En 1985, la fouille introduit une autre construction dont le plan évoque des maisons que l'on retrouve sur le continent. Nous disposons de très peu de références régionales concernant les structures d'habitat de l'âge du fer et il est donc difficile, à partir d'un site, de deux bâtiments, d'établir des généralités. Néanmoins, nous pouvons dire que l'existence de plans différents dans les constructions témoigne d'une ouverture à des influences culturelles différentes.

L'enclos, d'une surface de 700 m², n'est que la partie centrale de l'habitat, d'autres structures ont été repérées et feront l'objet de prochaines recherches et pourront nous révéler la nature exacte de ce site.

A Pluvigner, l'aménagement du site est considérable, avec notamment la construction de deux enclos de pierres, l'existence de tombelles. Plus qu'une ferme, le site du Talhouet peut être représentatif d'un petit habitat rural, faiblement aggloméré, typique d'un peuplement dispersé.

Daniel TANGUY

OPPIDUM DE MURCENS

(Lot)

L'Oppidum de Murcens devint célèbre en 1868 quand Castagné, agent-voyer de l'Etat, y reconnut pour la première fois un Murus Gallicus conforme à la description qu'en fait César à propos du rempart d'Avaricum. Il fallait attendre 1983 pour qu'une exploitation scientifique du site reprenne, à la lumière des notes et plans de Castagné et des résultats d'un sondage réduit, effectué sur le rempart en 1950 par le Spéléo-club de Cahors.

Le gisement se situe à la bordure du Massif Central, dans une zone de contact entre les avant-monts de ce dernier et les collines molassiques du Bassin Aquitain. Les caractères édaphiques et climatiques, propres au site de Murcens, permettent d'utiles comparaisons avec les oppida languedociens.

L'éperon est de type éperon-barré, de forme grossièrement triangulaire,

et relié au plateau, au nord, par un isthme étroit de 130 m. La pointe sud de l'éperon domine la confluence des ruisseaux de la Rauze et du Vers par des falaises rocheuses hautes de 40 à 70 m. ; l'espace ainsi délimité couvre 73 ha. Le Lot axe fluvial majeur de la région, coule dans une profonde vallée à 7 km. au sud.

Deux années de prospections aériennes (D. Jalmain) et géo-magnétique (A. Hesse) et un sondage étendu sur le rempart en 1984 ont fixé la campagne nord où L1 est particulièrement bien conservé, et l'occupation intérieure du site dont les indices les plus probants apparaissent dans le tiers sud du gisement, en un lieu particulièrement favorable à l'installation d'un habitat.

Une aire de fouille de 200 m² a été ouverte au nord du site, sur le Murus Gallicus révélé par la présence des longues fiches de fer caractéristiques de ce type de fortification. Les deux-tiers externes du rempart sont composés de poutres entrecroisées, longitudinales (4, peut-être 5 rangées) et transversales (4 rangées reconnues) ; elles sont fixées entre elles par des fiches de fer d'une longueur de 30 cm. ; entre cette armature, s'intercale un blocage de pierres et de terre. Seules des poutres transversales assurent la cohésion du tiers interne de la fortification. Un mur de pierres mesure 13 m. pour une hauteur évaluée à 6 m.

La rareté et la fragmentation du matériel rencontré sont de peu de secours quant à la datation de l'ensemble. Les quelques fragments d'amphores identifiables appartiennent au type Dressel 1 A.

La zone supposée d'habitat a fait l'objet de deux sondages. Le premier a mis en évidence une diaclase naturelle utilisée comme dépotoir ; le matériel rencontré est surtout constitué de fragments d'amphores, restes fauniques (suidés et ovi-capridés) et objets métalliques (fils de bronze, anneau, clous en fer). Le second sondage, plus réduit, s'est révélé riche en céramique dont la disposition et la nature indiquent qu'il s'agit de niveaux remaniés épandus ici. Plusieurs périodes chronologiques apparaissent malgré les difficultés d'identification : le bronze final, le premier âge du fer et la phase finale du deuxième âge du fer.

Cette première campagne de fouille s'avère fructueuse. L'importante aire de fouille du rempart semble à même d'apporter de précieux renseignements sur ce type de construction complexe. L'intérêt du Murus Gallicus de Murcens réside également dans sa position très méridionale par rapport à l'aire de diffusion de ces fortifications. Bien qu'aucune structure bâtie n'ait été découverte, l'abondance du matériel, chronologiquement hétérogène, dépasse le seul intérêt local dans une région où l'étude de l'habitat des âges du fer est embryonnaire.

La campagne 1986, dirigée par Guy MERCADIER et André VICIER verra la continuation de la fouille du rempart et l'extension des fouilles sur l'habitat. Les prospections, dans et autour de l'oppidum devraient également s'intensifier.

Guy MERCADIER

L'OPPIDUM GAULOIS DE MONTMERLHE A LAISSAC (AVEYRON)

Campagne 1985

Les recherches effectuées sur l'oppidum gaulois de Montmerlhe à LAISSAC (Aveyron) en 1985 entrent dans le cadre de l'étude de "l'occupation du sol au Second Age du Fer sur la bordure sud-ouest du Massif Central "de l'Action thématique Programmée Archéologie Métropolitaine".

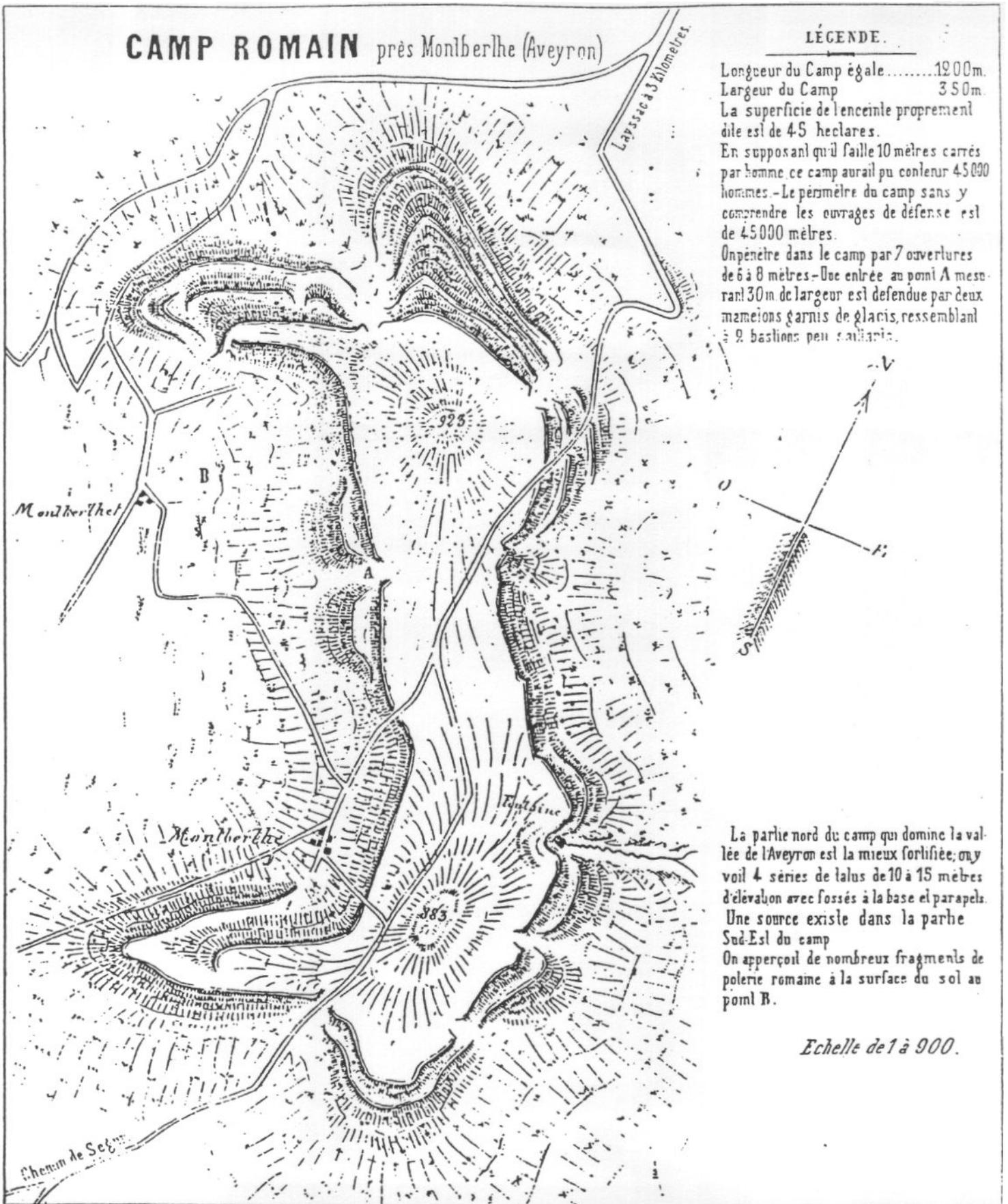
Cette étude a été présentée par R. LEQUEMENT, Directeur des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées et concerne plusieurs départements. Nous collaborons à cette étude pour le département de l'Aveyron.

La commune de LAISSAC se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'est de RODEZ. Son territoire s'étend essentiellement sur une partie de la haute vallée de l'Aveyron mais également, au Sud, sur un plateau du massif des Palanges. Cette région est intermédiaire entre les Monts d'Aubrac au nord, et les Causses du Millavois au sud. La rivière Aveyron, dont la source se trouve à quelques kilomètres à l'est de LAISSAC sur la commune de SEVERAC-LE-CHATEAU, s'écoule vers l'Ouest, traversant ainsi le département de part en part, pratiquement en ligne droite.

Le plateau de Montmerlhe culmine à environ 920 m. Il occupe une bordure du massif des Palanges. Son orientation est grossièrement nord-ouest. Il est limité sur sa partie ouest par le ruisseau de Lucagnac sur sa partie est par le ruisseau d'Altou, tous deux affluents de l'Aveyron. Les pentes de ce plateau sont assez abruptes de toutes parts. Celui-ci atteint environ 1500 m. de long et 200 m. de large.

C'est semble-t-il, à partir de 1858 que l'on commence à s'intéresser à l'imposant système de levées de terre et de fossés qui entoure le sommet du plateau de Montmerlhe. Le premier (et le seul) plan connu des fortifications est alors relevé par R. ROMAIN (ici fig. 1). Ce plan qui ne donne en fait qu'une idée très générale du site, était accompagné d'une bonne description des divers éléments de remparts mais aussi d'entrées. A partir de ce premier travail des générations d'érudits se sont pris à rêver autour de ce site en l'assimilant à un camp romain construit par les 10ème et 12ème légions de C. REBILUS, légat de CESAR à l'automne 52 avant notre ère. Le camp dont la surface est voisine de 45 hectares aurait même pu contenir 45.000 hommes !!

Le caractère "romain" du site était confirmé aux dires des érudits par la découverte de nombreux débris d'amphores. Pourtant, dès 1922, l'archéologue A. VIRE reconnaissait à Montmerlhe, l'existence d'un camp non pas romain, mais gaulois.



Lith LOUP, Rodez.

Fig. 1 : Le plan de Montberthe relevé en 1858 par B. ROMAIN.

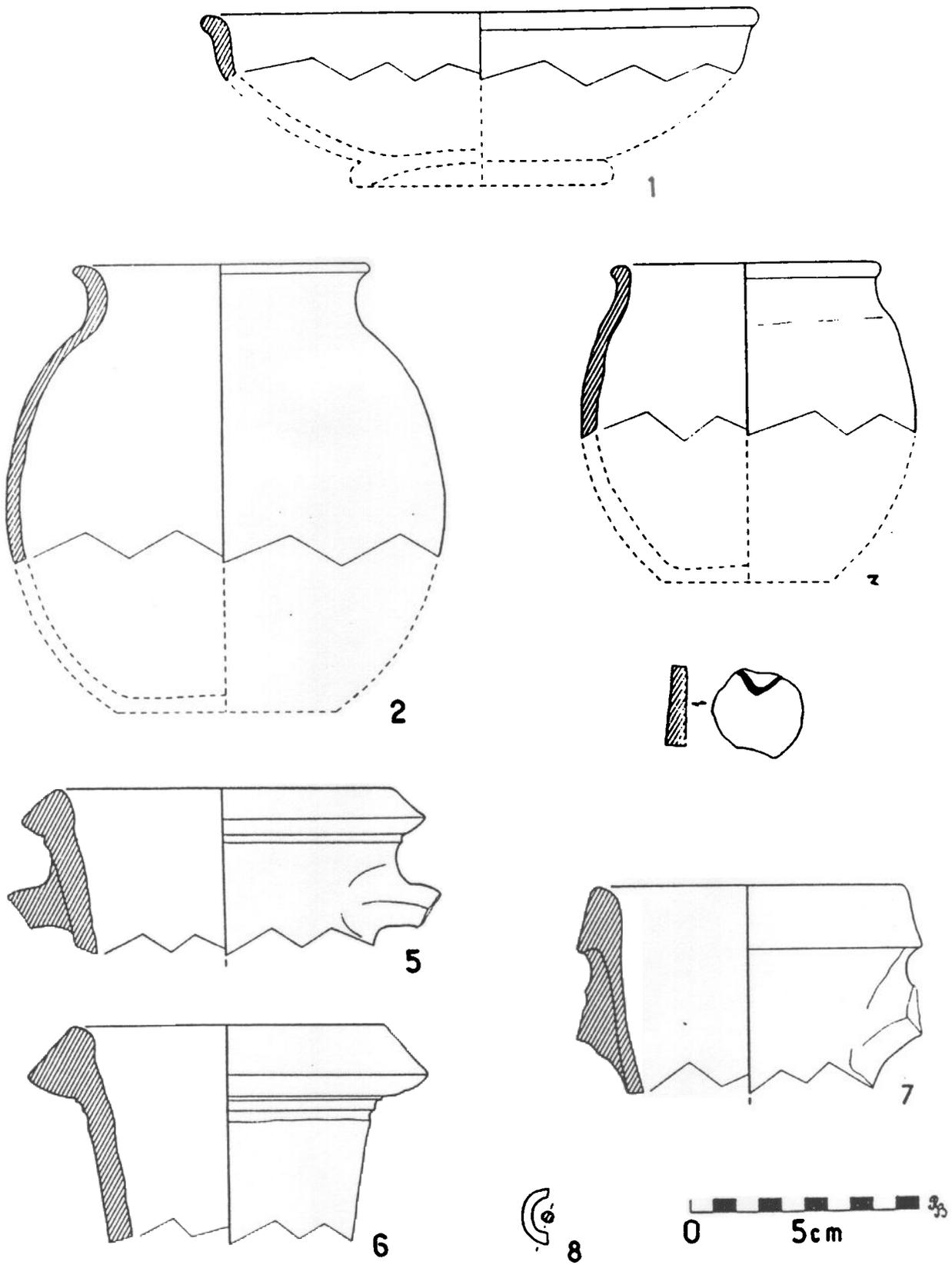


Fig. 2 : Echantillon de mobilier découvert en fouille à Montmerlhe (dessins R.B.).

L'ensemble des travaux effectués sur l'oppidum de Montmerlhe en 1985 (sondages, prospecti~~ons~~, repérages divers et enquête) ont permis de réaliser une première synthèse des découvertes anciennes et d'appréhender les dispositions générales du site.

Ainsi, dix-sept sondages ont été ouverts dans six parcelles différentes (n°487, 496,497,499,503 et 505 du cadastre de LAISSAC, section D), essentiellement dans la partie centrale de l'oppidum.

Plusieurs sondages ont été réalisés dans la partie ouest de l'oppidum, en dehors de l'enceinte (parcelle n°487). Un seul niveau archéologique, homogène, a été atteint. Il a livré le même type de mobilier que celui découvert dans les précédents sondages (ici fig. 2) ainsi qu'un élément d'anneau en bronze et un tesson de céramique à vernis noir (companienne B). Quelques débris gallo-romains, très sporadiques, ont été ramassés à la surface de cette parcelle. Toutes les parcelles qui ont fait l'objet de sondages ont été également prospectées sur toute leur surface. Les très nombreux tessons découverts appartiennent pratiquement tous à des amphores DRESSEL IA.

Nous avons cherché, pendant l'été 1985, à examiner le système de fortifications de l'oppidum de Montmerlhe. Nous avons pour cela utilisé le plan de B. ROMAIN (ici fig. 1) de 1860 et les feuilles du cadastre de LAISSAC concernées par le site. Le plan du XIXème siècle a été vite abandonné car il est largement incomplet et peu fiable. Dans la partie sud-ouest du site, au lieu-dit le Castel, plusieurs levées de terre, parfois doublées de fossés, ont été reconnues. Ces vestiges avaient déjà été en partie observés, il y a plusieurs années par L. BALSAN. La levée de terre qui atteint près de 5 m. de hauteur vient buter contre la petite vallée d'un ruisseau qui prend sa source dans le village de Montmerlhe. Un nouveau système de fortifications a été observé sur des clichés aériens de l'I.G.N.. Il relie l'avancée nord-ouest du site à la vallée du ruisseau de Montmerlhe, délimitant ainsi un nouvel espace d'une trentaine d'hectares de superficie. Ce dispositif, bien qu'abîmé par les cultures contemporaines, est encore bien visible. Ainsi la surface de l'oppidum passe-t-elle des 45 hectares connus, à environ 70 hectares.

Richard BOUDET

L'HABITAT INSULAIRE ANTIQUE DU BOURG A L'ISLE-SAINT-GEORGES

(Gironde)

Le site archéologique du Bourg à l'ISLE-SAINT-GEORGES (Gironde) a été découvert, il y a quelques années, par D. COUSSILLAN, suite à des travaux agricoles mais aussi de voirie. De nombreux éléments appartenant au Moyen-Age,



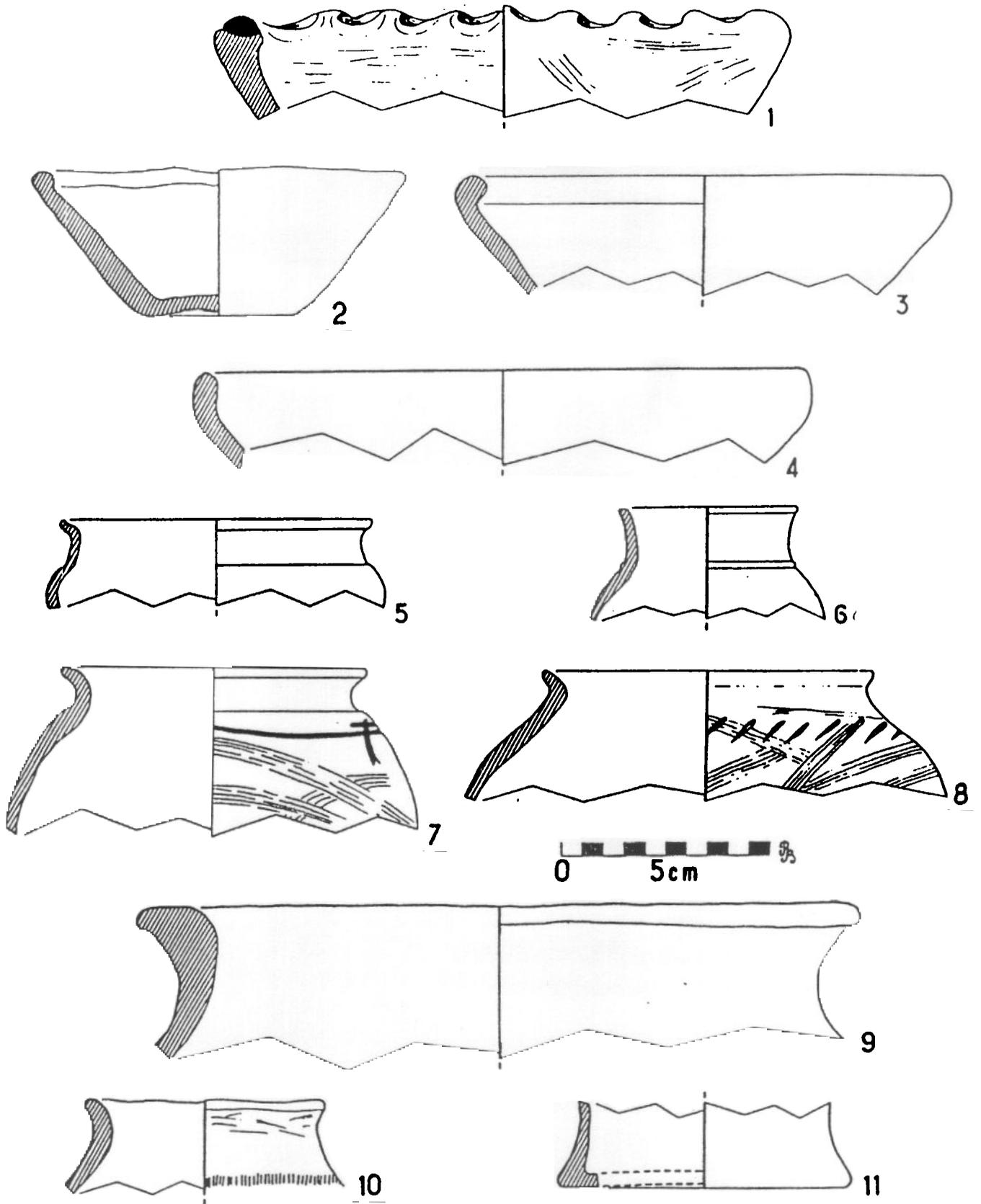
1 : L'ISLE-SAINT GEORGES (GIRONDE).

à l'époque gallo-romaine et essentiellement aux Ages du Fer ont été recueillis par les soins de l'inventeur du site.

La commune de l'ISLE-SAINT-GEORGES se situe à environ sud de BORDEAUX (ici fig. 1), sur la rive gauche de la Garonne adoucis de l'Entre-Deux-Mers. Le site archéologique occupe la partie centrale d'une ancienne île de la GARONNE, aujourd'hui rattachée à la terre ferme. Sur la rive droite du fleuve s'ouvre, sur la commune de CAMBES, une large faille dans les côteaux de l'Entre-Deux-Mers, ce qui a dû permettre un accès facile vers le nord et la région de SADIRAC en particulier. Les communications avec l'Océan ATLANTIQUE sont également aisées : l'estey du GUA MORT, affluent de la rive gauche de la GARONNE au sud de l'ISLES-SAINT-GEORGES, prend sa source à peu de distance de la LEYRE qui rejoint ensuite le Bassin d'ARCACHON. Certains auteurs (en particulier : R. ETIENNE : Bordeaux Antique, 1962) parle d'un gué dans la région de L'ISLE-SAINT-GEORGES, sur la GARONNE.

Le mobilier recueilli par O. COUSSILLAN couvre trois horizons chronologiques

- Moyen-Age (du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle) : céramique parfois vernissée, débris métalliques, une monnaie en billon...
- Epoque gallo-romaine (du I^{er} au II^{ème} siècle de notre ère)



2 : Éléments de céramique commune appartenant à la phase récente de l'Age du Fer (fin du IIIème siècle avant notre ère à la fin du Ier siècle) ; ISLE-SAINT-GEORGES, mobilier hors contexte.

céramique commune, sigillée (de MONTANS en particulier), éléments de verrerie, tuiles à rebord, sesterce d'ANTONIN le Pieux, monnaie en bronze d'AUGUSTE frappée en ESPAGNE...
- Ages du Fer (du VIème au Ier siècle avant notre ère) : céramique commune, fragment de foyer décoré (ici fig. 2), torchis, amphores italiques du type DRESSEL IA (rares IB)...

Deux sondages ont été ouverts par nos soins. Le premier a concerné la parcelle n°50 (Section B). Ce sondage n'a pas pu être poursuivi après 1,40 m. de profondeur du fait de la présence de la nappe phréatique sur une couche d'argile. Deux niveaux principaux ont été rencontrés : le niveau 4 (datable du XIIIème ou XIVème siècle) et le niveau 3 (1er siècle de notre ère). Le niveau 1 correspond à un niveau d'inondation important de la GARONNE, probablement à l'extrémité du Moyen-Age. Une carcasse de boviné avait été charriée par les crues.

Le second sondage a été ouvert dans la parcelle n°77 (section B). Six niveaux d'occupation humaine, appartenant aux trois derniers siècles avant notre ère, ont été rencontrés. Les niveaux les plus anciens (fin du IIIème siècle / première moitié du IIème siècle avant notre ère) contiennent une quantité importante de restes liés à la métallurgie (scories de fer, vitrifications, creusets, gouttes de bronze...). Ces niveaux correspondent en fait à plusieurs états d'activité artisanale. La céramique commune est variée. Elle est tout à fait comparable aux exemplaires découverts sur des sites régionaux. Il faut encore signaler une petite serpe à douille en fer et un trou de poteau d'environ 0,50 m. de profondeur. Un niveau d'épandage de graviers a scellé les niveaux inférieurs. Il contient des fragments d'amphores DRESSEL I en particulier et peut être daté de la seconde moitié du IIème siècle avant notre ère comme le niveau le plus récent, qui a été quelque peu perturbé par des travaux agricoles de surface, a livré de nombreux éléments de céramique commune, d'amphores italiques DRESSEL IA et de vaisselle à vernis noir (campanienne B).

Le site du Bourg à l'ISLE-SAINT-GEORGES paraît donc avoir été occupé du VIème siècle avant notre ère à nos jours. Nos sondages n'ont pas encore mis en évidence les niveaux les plus anciens.

La position géographique du site est tout à fait importante. Son rôle pendant les Ages du Fer doit avoir été de premier ordre entre les mondes atlantiques et méditerranéens. Le trésor de deniers républicains romains découvert à peu de distance, à ARBANAI au XIXème siècle, est peut-être à mettre en relation avec l'habitat de l'ISLE-SAINT-GEORGES.

Ce site est un des très rares habitats de la GIRONDE à avoir été occupé pendant les deux Ages du Fer.

TABLE DES MATIÈRES

Le mox du Président ...par J.-P.MILLOTTE.	p.1
Une source peu connue de l'archéologie protohistorique: les archives historiques des armées...par A.DEYBER.	p.2
Recherches sur les "noyaux calcinés" du rempart interne de la cité d'Affrique, hallstatt final, à Messein(54)... par J.PLAGADEC et A.PLOQUIN.	p.6
La tombe à char de Kerling-les-Sierck "Neuwise" (Moselle)... par L.OLIVIER.	p.7
Recherche en cours: les stèles funéraires en pierre à l'Age du Fer eb Alsace...par M.LASSERRE, M.-P.KOENIG, J.-P.LEGENDRE.	p.9
La parure au premier Age du fer: la collection du musée archéo- logique de Strasbourg...par M.-P.KUENIG.	p.11
Enfin des sépultures hallstatiennes dans le Nord du département de l'Yonne...par J.-Y.PRAMPART.	p.12
Aperçu sur l'occupation du sol à Villeneuve-Saint-Germain(Aisne) à La Tène tardive...par J.DEBORD et B.ROBERT.	p.15
L'Age du Fer en pays séguisave...par M.VAGINAY.	p.20
Gisement protohistorique, gallo-romain et médiéval du "Recourbe" Chateau-Gaillard(01)...par G.VICHERD.	p.24
Découverte récente d'une statue celtique à Levroux(Indre)... par S.KRAUSZ.	p.25
Un site d'habitat de transition bronze final/hallstatt.Faverdines (Cher)...par H.BARBE et Y.RIALLAND..	p.26
Le site de La Tène de Saint-Clair-sur-les-Monts(Seine maritime) par Y.RALLAND.	p.28
Etablissements ruraux de La Tène à Quimper...Par J.-P.LE BIHAN.	p.30
Le site d'habitat du second Age du Fer du Talhouet Pluvigner (Morbihan)...par D.TANGUY.	p.32
Oppidum de Murcens(Lot)...par G.MERCADIER.	p.36
L'oppidum gaulois de Montmerlhe à Laissac(Gironde).Campagne 1985. par R.BOUDET.	p.38
L'habitat insulaire antique du bourg à l'Isle-Saint-Georges, (Gironde)...par R.BOUDET.	p.41
Table des matières.	p.45